



 VAL D'HÉRENS
SOURCE D'ÉNERGIES



Jun 2019

Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**



Mot de la **Présidente**

2

Chères Evolénardes, Chers Evolénards,

Que le temps passe vite ! Encore hier il me semblait que 2019 venait de pointer le bout de son nez, et pourtant le premier semestre s'achève déjà. Une impression sans doute renforcée par le long hiver, ou plutôt un printemps qui a eu de la peine à s'imposer, marqué par une météo capricieuse et fraîche, notamment les week-ends d'avril et de mai...

Dans l'agenda communal, l'arrivée du mois de juin annonce toujours la prochaine assemblée primaire, avec comme menu obligatoire la présentation des comptes de l'année précédente. Les **comptes 2018** peuvent être **qualifiés de très bons**, avec une marge d'autofinancement de plus de 3 millions de francs et un nouvel accroissement de la fortune nette de la commune. La fortune par habitant atteint désormais 1600 francs. Pour 2018, le total des charges au compte de fonctionnement dépasse les 15.5 millions de francs. Un résultat qui s'explique par les nombreux amortissements complémentaires réalisés, ainsi que par les conséquences des intempéries qui ont eu lieu en 2018 et qui ont nécessité de nombreuses interventions sur les routes et les cours d'eau de notre commune. Heureusement, ces travaux ont été fortement subventionnés. Enfin, 2018 restera marquée par des redevances hydrauliques « record » (2.9 millions de francs), résultat des fortes chutes de neiges puis des températures élevées qui ont, une fois n'est plus coutume, fortement agi sur nos glaciers.

Au niveau des dossiers importants en cours en ce début d'année 2019, force est de constater que les dossiers avancent, mais à un **rythme plus lent** que celui



espéré. Partenariat avec le home Saint-Sylve pour la réalisation de lits EMS supplémentaires, partenariat avec Ptarmigan pour la réalisation de cabinets médicaux publics, discussion à propos d'une éventuelle intégration de la police intercommunale du Val d'Hérens, etc.

Un dossier important quant à lui a connu une avancée certaine ces dernières semaines, c'est celui de la **mise en œuvre prochaine de la LAT**. La loi cantonale y relative est entrée en vigueur, le Plan directeur cantonal est revenu de Berne (en partie). Nous vous expliquons dans ce bulletin d'informations les conséquences que cela a pour les communes et pour vous propriétaires. La situation reste toutefois relativement floue en ce moment, une information plus claire à destination des communes est agendée au mois d'octobre. D'ici-là, nous conseillons aux personnes avec des projets de construction de **demandeur un avis de principe** avant d'investir dans la réalisation de plans par exemple. Car en effet, dès maintenant, tout objet est et sera davantage contrôlé que cela n'était le cas par le passé. La théorique autonomie communale en matière d'autorisation de construire dans la zone à bâtir a du plomb dans l'aile, et tant que notre plan de zones communal n'aura pas été modifié – ou que des zones réser-



Mot de la Présidente

vées n'auront pas été décrétées – la situation restera compliquée et l'obtention d'une autorisation de construire, malheureusement, incertaine.

Fort heureusement, parallèlement à ces réflexions de fond sur la gestion du territoire, des travaux peuvent être réalisés, notamment sur nos routes. Il s'agit d'améliorations concrètes pour le citoyen, comme par exemple avec la **réalisation de trottoirs** à la Tour et aux Haudères. Nous remercions le canton pour son écoute et sa compréhension de nos besoins, ainsi que pour sa disposition à investir sur et aux abords de nos routes. Des systèmes ingénieux se mettent également en place pour notre sécurité sur la route, comme en aval du tunnel de la Garde, avec la pose de feux de circulation qui ne s'enclencheront qu'en cas de chutes de pierre. À cet effet, merci à vous de respecter scrupuleusement ces feux le cas échéant.

Concernant la vie dans nos villages, vous le savez certainement, le défi des communes de montagne – et Evolène n'y échappe malheureusement pas – est de freiner le départ vers la plaine de notre population et notamment de nos jeunes. À cette fin, le conseil communal a lancé la réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti, lequel fera l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête prochainement. Ainsi, cela créera des opportunités de rénovation et permettra à terme la conservation de notre patrimoine, dont le charme reste un attrait capital tant pour les habitants que pour le tourisme. Dans cette optique, j'adresse **un grand merci à toutes les personnes qui entretiennent les alentours de leur maison, qui fleurissent leur balcon, qui prennent soin de leur quartier**. Ces gestes n'ont rien d'anec-

dotique, ils sont précieux. Cela participe fondamentalement à notre qualité de vie et au bonheur que nous ressentons à vivre ici. J'encourage d'ailleurs chacun d'entre nous à y songer et à adapter son comportement le cas échéant. Par exemple en rangeant son tas de bois. Par exemple en remerciant la personne qui débroussaille ou nettoie notre chemin quotidien. Par exemple en éliminant les déchets qui parasitent les fondations de notre raccard.

Enfin, si l'aspect extérieur de notre bâti est central, il n'en reste pas moins que l'intérieur des logements est actuellement une source d'inquiétude pour notre développement démographique ainsi que pour l'attrait de nouveaux touristes. Le charme d'antan est une chose, mais le confort et le besoin de répondre à certains standards en est une autre, critères aujourd'hui bien plus importants aux yeux des nouvelles générations. Or, soyons clairs, il est **difficile aujourd'hui de trouver à se loger à Evolène**. Il est évidemment impossible pour notre parc immobilier de concurrencer les appartements neufs et spacieux construits à tour de bras dans la vallée du Rhône, mais il est certain que nous pouvons mieux faire. Le besoin d'entretien est réel et la demande de locations au goût du jour avérée. Demande qui augmentera d'autant plus en cas de réalisation des projets touristiques actuellement discutés car ils seront porteurs de nouvelles places de travail. À nous habitants d'Evolène de faire en sorte que ces travailleurs restent ou viennent s'établir à Evolène, et cela passe par des investissements dans nos logements vacants afin de les rendre plus attractifs. Propriétaires, à bon entendeur !

Si nous trouvons le moyen de préserver notre patrimoine bâti tout en proposant



Mot de la Présidente

4

des appartements de qualité, tout en créant des places de travail, j'avoue que mes inquiétudes quant à l'avenir de notre commune seront bien apaisées. Car grâce à nos dynamiques sociétés locales, qui proposent de nombreuses offres de loisirs, grâce à l'extraordinaire travail de nos agriculteurs qui entretiennent notre paysage, avec le soutien des services communaux et cantonaux pour les routes et les forêts, et finalement compte tenu de notre attachement à nos traditions, je suis certaine qu'il y aura toujours des âmes désireuses de vivre et de s'épanouir dans notre belle commune.

En parlant **d'attachement au patrimoine**, le dimanche 19 mai a justement montré une nouvelle fois la richesse de notre histoire au travers de la Jour-

née « PatriMOIne - Classes en action ». L'enthousiasme et la fierté des enfants démontrés au fil des explications ont été contagieux. Nos enfants sont devenus les ambassadeurs de notre région et grâce à cette initiative la transmission des connaissances patrimoniales, si précieuse pour une communauté, a pu toucher toutes les générations. Il n'y a plus qu'à espérer que cette journée en compagnie de nos jeunes guides touristiques sera la première d'une longue série.

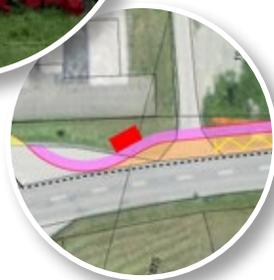
Je vous souhaite à toutes
et tous un bel été,
Bien à vous,
Virginie Gaspoz





Table des Matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2018	6
Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019	10
Le Master plan tourisme : un outil utile pour structurer le développement touristique	15
Inventaire du site bâti	16
Info routes et travaux	18
Eboulement des Clièves : un site sous haute surveillance	19
LAT et constructions	21
Gestion des déchets : Bilan de la 1ère année de la taxe au sac	24
Nouveau parking à la Forclaz	28
Triage Forestier Evolène - St-Martin	29
Nonagénaires	32
Journée PatriMOIne Classes en action	34
On parle d'Evolène du côté des Plus beaux villages de Suisse	38
Sociétés locales , vous avez la parole !	39
L'office du tourisme vous informe	44
Remontées mécaniques	50
Soirée info conférence	51
Assemblée primaire	52





Comptes 2018

6

Le Conseil communal soumettra à approbation, lors de la prochaine Assemblée primaire qui aura lieu le mercredi 12 juin 2019 à la salle de cinéma, les comptes 2018 tel que résumés dans les pages suivantes.

Après le contrôle effectué par l'organe de révision, les comptes 2018 ont été examinés par la Commission des finances le vendredi 17 mai 2019 et ont été validés par le Conseil communal lors de sa séance du 20 mai 2019.

Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement 2018, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des revenus à hauteur d'un peu plus de 16 millions de francs pour des charges de 15.6 millions, y compris amortissements.

L'augmentation des montants totaux, de plus d'un million par rapport à 2017 tant au niveau des charges que des revenus, s'explique notamment par des frais d'entretien des routes et des cours d'eau ain-

si qu'une augmentation du volume d'affaires du triage forestier, en raison des intempéries ayant eu en 2018 (janvier et août). Ces diverses interventions sur notre territoire communal ont été, heureusement, fortement subventionnées.

Du côté des revenus, l'année 2018 a vu un résultat record en termes de redevances hydrauliques, lesquelles ont atteint les 2.9 millions de francs (2.5 millions en 2017, 2.1 millions au budget).

Compte tenu de l'exercice favorable, des amortissements complémentaires importants ont pu être réalisés comme en 2017. Ces derniers sont pris en compte dans le total des charges. Ces 1.7 millions de francs complémentaires explique en grande partie la différence par rapport au budget 2018.

L'exercice se conclut avec un excédent de revenus d'environ 450'000 francs après amortissements.

La marge d'autofinancement – soit la différence entre les revenus et les charges sans amortissements – se monte à plus de 3 millions de francs et témoigne donc d'un exercice favorable permettant un degré d'investissement intéressant.

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	15'645'203.82	13'016'065	14'423'166.78
Revenus	16'094'945.32	13'420'262	15'026'985.98
Marge d'autofinancement	3'080'052.18	1'345'197	3'313'952.39
Amortissements comptables	841'313.68	941'000	760'133.19
Amortissements complémentaires	1'788'997.00	0	1'950'000.00
Excédent de recettes	449'741.50	404'197	603'819.20



Comptes 2018

Compte des investissements

Concernant le compte des investissements, le montant net investi atteint plus de 2.8 millions de francs.

Les investissements réalisés en 2018 vous sont présentés en page 9.

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Dépenses	4'233'230.37	5'622'500	3'552'146.61
Recettes	1'387'107.60	2'160'700	1'183'762.40
Investissements nets	2'846'122.77	3'461'800	2'368'384.21

Récapitulatif du compte administratif

Le tableau ci-dessous apporte davantage de précisions relatives au compte de fonc-

tionnement et au compte des investissements présenté ci-dessus.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'295'085.66	74'205.15	63'392.20	
1 Sécurité publique	739'002.94	321'172.93		
2 Enseignement et formation	2'027'552.83	55'082.40	711'800.78	
3 Culture, loisirs & culte	713'140.87	151'123.75	72'159.00	14'472.00
4 Santé	232'397.69		2'284.55	
5 Prévoyance sociale	1'156'802.27	376'327.61	5'425.80	
6 Trafic	2'999'680.79	299'309.37	961'756.99	
7 Protection et aménagement de l'env.	2'258'298.95	1'523'133.76	2'317'124.75	1'214'241.60
8 Economie publique	3'531'689.64	2'358'055.30	99'286.30	158'394.00
9 Finance et impôts	691'552.18	10'936'535.05		
Total	15'645'203.82	16'094'945.32	4'233'230.37	1'387'107.60
Excédent de revenus	449'741.50			
Amortissements	2'630'310.68			
Charges sans amortissements	13'014'893.14			
Marge d'autofinancement		3'080'052.18		
Investissements nets				2'846'122.77



Bilan

8

Sur la base des résultats de l'exercice 2018 présentés ci-dessus, l'évolution du bilan peut être résumée de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 20.4 millions de francs, en augmentation de près de 2 millions par rapport à 2017.
- Le patrimoine administratif représente 21 % de l'actif (22 % en 2016). Le patrimoine financier représente quant à lui 79 % de l'actif, contre 78 % en 2017.
- Les engagements s'élèvent à un peu plus de 13 millions de francs, en augmentation de 1.3 million de francs par rapport à 2017.
- Les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de 7.14 millions de francs, en très légère diminution par rapport à l'exercice précédent.
- Au final, la fortune par habitant augmente légèrement pour atteindre 1611 francs (1406 francs en 2017).

	2018	2017
ACTIF	20'427'428.80	18'556'580.74
Patrimoine financier	16'081'841.96	14'440'017.54
Disponibilités	7'585'623.02	6'288'064.63
Avoirs	4'497'048.80	5'015'448.01
Placements	14.00	14.00
Actifs transitoires	3'999'156.14	3'136'490.90
Patrimoine administratif	4'295'152.90	4'079'340.81
Financements spéciaux	50'433.94	37'222.39
PASSIF	20'427'428.80	18'556'580.74
Engagement (= Dette brute)	13'340'900.79	12'053'997.45
Engagements courants	3'041'310.67	2'060'577.26
Dettes à court terme	-	-
Dettes à moyen et à long terme	7'141'000.00	7'226'500.00
Engagements envers des entités particulières	-	-
Provisions	2'364'950.56	2'370'766.65
Passifs transitoires	793'639.56	396'153.54
Financements spéciaux	2'045'116.21	1'910'912.99
Fortune nette	5'041'411.80	4'591'670.30
Endettement net / Fortune nette*	2'740'941.17	2'386'020.09
Nombre d'habitants	1701	1697
Endettement net / Fortune nette par habitant	1'611	1'406

L'endettement net, respectivement la fortune nette, se calcule en soustrayant le patrimoine financier à la dette brute.



Comptes 2018

Investissements réalisés en 2018 par catégorie

	Charges	Revenus
1 SECURITE PUBLIQUE		
Mobilier administratif	63'392.20	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Centre scolaire	711'800.78	
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE		
Réseau haut débit Swisscom Arolla	72'159.00	14'472.00
4 SANTE		
Subv. Secours sanitaires	2'284.55	
5 PREVOYANCE SOCIALE		
Subv. Institutions handicap	5'425.80	
6 TRAFIC		
Routes cantonales	961'756.99	
Routes communales	112'708.30	
Eclairage public	454'299.44	
Machines et véhicules	62'676.65	
Parking	46'975.00	
	285'097.60	
7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENV.	2'317'124.75	1'214'241.60
Equipement réseau eau potable	20'494.10	20'494.10
Raccordement eau, égouts	14'417.60	26'560.80
STEP	20'385.60	5'377.00
Centre de tri	462'296.24	
Décharge Boussille	22'012.20	
Conteneurs écopoints	69'400.00	
Cimetière, colombarium	133'911.35	
Participation et études cours d'eau	70'773.00	29'309.70
Projets de défense (Evolène Rive droite, les	1'334'049.86	1'132'500.00
Aménagement du territoire (Suivi LAT, SIT,	169'384.80	
8 ECONOMIE PUBLIQUE	99'286.30	158'394.00
Agriculture (Etude REP 2019-2022, remembrement	87'824.30	158'394.00
virtuel, route des fermes Haudères)		
Masterplan tourisme	6'462.00	
Etude cité de l'Energie	5'000.00	
	4'233'230.37	1'387'107.60
Investissements nets		2'846'122.77



Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019

10

Voici un résumé non exhaustif des décisions et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis novembre 2018. De plus, on vous livre quelques informations sur les projets terminés ou en phase de finalisation, comme par exemple en matière de travaux sur les routes ou d'évolution dans le dossier LAT.

Agriculture

La remise en état périodique (REP) des routes agricoles va se poursuivre sur le territoire communal. Ce projet permet d'entretenir et d'améliorer les dessertes agricoles par le biais de subventions des améliorations structurelles. L'étape 1 s'est achevée l'an dernier, une deuxième étape triennale débute en 2019. Le dossier technique a été mis à l'enquête publique au courant du mois d'avril 2019. Les routes suivantes sont inventoriées dans l'étape 2 :

- Le solde de la route de Chemeuille et la route du mayen de Côterêche
- La route de Prélet
- La route de Cotter

Les travaux devraient pouvoir commencer cette année selon le calendrier défini dans le dossier technique dès réception



de la confirmation du subventionnement et de l'autorisation cantonale.

Aménagement du territoire

■ Rue centrale

La première étape a été réalisée par les bureaux d'architectes et d'ingénieurs mandatés. Les résultats ont été présentés au groupe d'accompagnement, à la commission aménagement du territoire et au conseil communal. Il ne s'agit à ce stade que d'une analyse générale avec des possibilités ouvertes. La prochaine phase, qui inclura une participation populaire, aura lieu cette automne.

■ LAT

Voir l'article y relatif aux pages 21-23.

Communication

Le conseil a décidé de mandater une entreprise pour la réalisation d'une nouvelle identité visuelle, en vue de donner un petit coup de jeune aux enveloppes, papiers et autres supports. Le développement est en cours, le résultat sera visible au 2e semestre.

École

■ Nouvelle convention des écoles primaires du Val d'Hérens

Le conseil a accepté la nouvelle convention des écoles primaires du Val d'Hérens. Une modification visait à créer formellement une commission scolaire à l'échelle de la vallée et à en fixer les compétences, notamment en matière d'engagement de personnel en commun dans plusieurs établissements. Chaque commune conserve également sa propre commission scolaire.



Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019



• Démission Jocelyne Voide

Le conseil a pris connaissance de la démission de Mme Jocelyne Voide de son poste d'enseignante à l'école primaire d'Evolène pour la fin de l'année scolaire 2018-2019. La commune d'Evolène remercie Jocelyne pour son long engagement au service des enfants de notre commune et lui souhaite le meilleur pour son avenir professionnel et privé.

Infrastructures

■ Chauffage à distance

Le conseil a décidé d'adjuger l'étude du potentiel pour un chauffage à distance à Evolène à l'entreprise ESR (plus précisément à sa filiale Sogaval SA). Les résultats liés à la faisabilité de ce projet – intimement lié aux projets de réfection de la rue centrale et de la construction d'un complexe hôtelier au bas du village – seront connus ces prochains mois.

■ Routes cantonales et mobilité 2014

Le conseil a pris connaissance du nouveau concept de mobilité 2040 présenté par le chef de l'arrondissement du Valais Central de l'Etat du Valais. Pour notre commune, les conséquences concernent principalement la route au cœur du village de la Forclaz. Le conseil accepte ce principe. Avant le déclassement, la route sera remise en état par le canton.

■ Mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux usées (PGEE)

Le conseil communal a décidé de procéder à une actualisation du PGEE. Cette étude se fait en collaboration avec des communes du district d'Entremont et de Martigny.

■ Contrôle des hydrants

Le conseil a adjugé le contrôle des hydrants de toute la commune afin d'en vérifier l'état et d'en planifier la gestion et l'entretien par la suite.

■ Passerelle d'Arbey

Le conseil décide de mettre à l'enquête publique un projet de construction d'une passerelle sur le chemin pédestre entre Arbey et La Gietty. Pour ce faire, une notice d'impact et un dossier technique ont dû être réalisés en complément.

Personnel

■ Travaux publics

Le conseil communal a décidé d'engager M. Jean-Pierre Depaz dès la mi-juin pour une durée déterminée, afin de soutenir le service des travaux publics.

■ Crèche / UAPE

Suite à la décision de Mme Erika Gaspoz de ne pas poursuivre en tant que responsable des structures d'accueil, le conseil





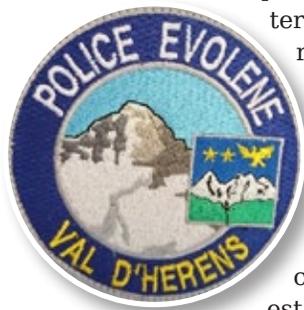
Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019

12

communal a nommé Mme Valérie Théodoloz-Voide, jusque-là responsable suppléante, au poste de responsable. La suppléance a été confiée à Mme Véronique Favre-Gaspoz. Mme Erika Gaspoz reste employée des structures d'accueil en qualité d'éducatrice de la petite enfance.

Police

Les communes d'Hérémenche, de Vex et de Saint-Martin se sont unies il y a plusieurs années pour l'organisation des services de police en formant la Police intercommunale du Val d'Hérens. Elles ont interpellé la commune d'Evolène quant à une éventuelle intégration. Le conseil communal a ainsi pris connaissance de la convention proposée par les autres communes. La discussion est engagée et nous vous tiendrons au courant de l'avancement de la situation.



Santé

■ Cabinet médical et partenariat public-privé

Comme annoncé en décembre dernier, un comité de pilotage a été créé en vue de la

réalisation d'un partenariat public-privé entre la commune et la société Ptarmigan concernant l'offre médicale et paramédicale à mettre en place pour la clientèle publique. Le travail suit son cours, l'avancée étant en partie dépendante de la finalisation du projet du côté privé.

■ Projet de rattachement au home Saint-Sylve et construction de lits EMS

Dans le dernier bulletin d'information, nous avons écrit que les discussions se poursuivaient avec la fondation Saint-Sylve, constituée des communes d'Hérémenche et de Vex, ainsi que celle de Saint-Martin, intéressée comme Evolène à rejoindre St-Sylve, sous réserve des conditions d'entrée. Les discussions, avec propositions et contre-propositions ont pris du temps. Aujourd'hui, on peut dire que la situation a bien avancé, puisque tant le conseil communal d'Evolène que celui de Saint-Martin ont confirmé formellement leur intérêt à intégrer la fondation aux conditions suivantes :

- Tarif d'entrée dans la Fondation : Fr. 200'000.-
- Mise en application du tarif partenaire et de la priorité d'admission des résidents des nouvelles communes au jour de l'ouverture de la résidence sous sa forme agrandie et rénovée





Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019

Une convention de partenariat permettant de régler les relations entre la fondation et les deux futures communes est en cours de finalisation. Une fois cette dernière terminée et validée par l'ensemble des exécutifs communaux, la proposition d'adhésion à la fondation Saint-Sylve sera soumise à approbation lors d'une assemblée primaire extraordinaire, qui aura certainement lieu au début de l'automne.

Tourisme

■ Masterplan

Après l'étude préliminaire évoquée dans le dernier bulletin d'informations, le conseil communal a mandaté M. Simon Wiget, de l'atelier Grand+Partenaires, pour la réalisation de la stratégie et de la documentation y relative. Informations supplémentaires à la p.15.

■ Homologation pistes de fond et sentiers raquettes

La loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML) exige que ces derniers soient homologués pour qu'on puisse en faire la promotion. Ainsi, un dossier a été préparé et mis à l'enquête. Le conseil a pris connaissance du tracé de la piste de fond ainsi que des sentiers pédestres durant l'hiver à homologuer et a décidé de les préavisser favorablement. Le dossier a été transmis à l'Etat du Valais pour homologation.

■ Transfert des subventions communales de « Val d'Hérens Tourisme » à Evolène Région Tourisme

Etant donné que la structure touristique qui fonctionnait sous l'égide de l'Association des communes du Val d'Hérens (ACVH) n'existe plus depuis le 31.12.2018, le conseil décide de transférer la subvention qui lui était allouée

pour la promotion touristique à l'office du tourisme d'Evolène. Il s'agit d'un montant de Fr. 50.- par habitant par année. De son côté, Evolène Région Tourisme se chargera d'établir une convention avec Hérémece et Saint-Martin pour la création d'une structure commune pour le marketing. Plus d'informations aux pages 48-49.

Remontées mécaniques

■ Projet télécabine Télé-Evolène

La commune d'Evolène a été interpellée par l'office fédéral des transports et différents offices cantonaux par rapport à la demande d'autorisation de construire de Télé-Evolène. Le conseil communal a accepté le principe de soutenir le projet de remplacement du télésiège existant par une nouvelle télécabine en entreprenant les différentes démarches administratives nécessaires notamment la réalisation d'un masterplan touristique (déjà en cours), une modification partielle du plan de zones ainsi que des mesures en lien avec la protection des sources. (La question du financement n'a pas encore été traitée).



■ Achat borne Skidata à la Forclaz

À la demande de la société de remontées mécaniques Blanchalpe SA, le conseil communal a accepté de payer l'entier de l'investissement pour l'installation d'un système « Skidata ». Cet équipement était une condition d'entrée de l'Espace Dent-Blanche dans Magic Pass.



Bilan : Novembre 2018 - Mai 2019

14

■ Subventionnement des abonnements de ski enfants

Comme l'an dernier, le conseil décide de subventionner les abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.- pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants).

■ Renouvellement des subventions communales

En raison des discussions actuelles liées notamment au projet de télécabine (cf. p.50), le conseil communal a décidé de différer la décision en matière de renouvellement du subventionnement. Cette discussion, qui habituellement lieu au moment de l'assemblée primaire de juin, est donc remise à la prochaine assemblée primaire.



Divers / Rappels

■ Application pour smartphone « Evolène »

L'application est en fonction depuis quelques mois. À vous de la télécharger, en vous rendant sous l'onglet Commune et de vous inscrire pour les notifications qui vous intéressent, afin de vous tenir informé des problématiques telles que fermetures de route, pannes d'eau, etc.

■ Fiscalité

Pour rappel, lors de la dernière assemblée primaire, les citoyens ont validé la modification du coefficient ainsi que celle de l'indexation des revenus, les deux mesures étant ajustées étant en faveur du contribuable. Ainsi, pour l'année 2019, les communications fiscales de la commune d'Evolène sont les suivantes :

• Coefficient	1.25
• Indexation des revenus	135 %
• Impôt personnel	20.-
• Taxe sur les chiens	135.-

■ Liaison par câble entre les Haudères et Arolla

La réalisation du concept de mobilité entre les Haudères et Arolla est en cours. Nous vous tiendrons informés ultérieurement sur les résultats de cette étude.

■ Mobilité

Depuis décembre, des courses supplémentaires Car Postal circulent en soirée les vendredis, samedis et dimanches soirs sur la ligne Les Haudères – Sion !

- Descente au départ des Haudères à 19h40 (19h45 à Evolène – arrivée à Sion à 20h30)
- Montée au départ de Sion à 20h40 (arrivée à Evolène à 21h15 – aux Haudères à 21h20)

Plus d'infos : www.postauto.ch/fr/horaire





Le Master plan tourisme : un outil utile pour structurer le développement touristique

*Par Serge Gaudin,
conseiller communal en charge
de la commission Tourisme*

Des remontées mécaniques aux hébergements, en passant par les événements, les infrastructures ou les services, de nombreux projets sont en développement ou à l'étude sur le territoire de la commune d'Evolène. Ils amènent de nouvelles perspectives et permettent d'envisager un futur touristique plus attractif, grâce à l'implication et au dynamisme de nombreux acteurs locaux et externes. L'ampleur de certains projets et leur importance au niveau du positionnement de l'offre touristique constituent un gage de renouveau précieux dans le contexte du tourisme alpin en mutation qui demande de nouveaux ressorts pour attirer la clientèle et se démarquer.

Afin d'optimiser les chances de réussite de ces différents projets, il est nécessaire de pouvoir les intégrer de manière cohérente au développement touristique de la destination ... et d'adapter la stratégie de développement aux projets qui ont un impact sur le positionnement touristique et les publics cibles. C'est dans ce cadre qu'intervient la création d'un master plan, lequel constitue un outil nécessaire pour négocier ce virage important de manière optimale.

Ce plan d'action global au niveau de la commune intègre de nombreux éléments utiles tant pour les porteurs de projets que pour les acteurs touristiques, les autorités ou les investisseurs potentiels. Il replace le cadre dans lequel doit s'intégrer le développement de l'offre touristique, notamment au niveau de la vision à court, moyen et long terme, du positionnement, des publics-cibles et des différents projets. Le master plan comprend également toutes les informations permettant d'appréhender l'offre touristique de la commune dans son ensemble, afin d'offrir aux personnes et entités qui l'utiliseront la possibilité d'identifier les potentiels de développement d'offres et de services, d'orienter le développement des projets pour qu'ils s'intègrent au mieux au contexte existant ou projeté, de coordonner les projets complémentaires, d'encourager les synergies,

de faciliter l'obtention de soutiens financiers et/ou administratifs, ...

Cet outil est également précieux pour les autorités et pour les différentes instances, car il offre une vision globale plus précise des aspects sur lesquels se basera le tourisme évolénard de demain, avec l'intégration d'indicateurs qui permettront à la commune de prioriser ses projets et ses soutiens, de même que de piloter le développement touristique en se basant sur une feuille de route à jour et avec une vision à long terme.

Alors que l'application de la LAT apporte des défis considérables au Conseil Communal, le travail réalisé dans le cadre du master plan contribue de manière active à la création de zones touristiques et à l'élaboration des argumentaires nécessaires à leur constitution, laquelle permettra de garder un potentiel de développement et de compenser quelque peu le dézonage.

Initié par le Conseil Communal, piloté par la commission tourisme et réalisé par un bureau spécialisé conjointement avec les différents acteurs du tourisme de la commune, ce travail commencé en automne 2018 sera finalisé pour le mois de septembre de cette année. Destiné à évoluer avec le tourisme, il sera régulièrement adapté et mis à jour par l'office du tourisme dont le système de gouvernance est intégré à la réflexion, afin d'offrir non-seulement un outil adapté au développement touristique, mais également un fonctionnement qui permette de l'utiliser de manière optimale.

A l'instar de tout outil, le master plan nécessitera de la matière première (les offres, prestations, infrastructures, ...) et des ouvriers (les acteurs du tourisme) pour être réellement utile et efficace. Au vu des nombreux projets, de la qualité de l'environnement et des offres, ainsi que du dynamisme des habitants et des personnes qui s'impliquent dans le tourisme local, les ingrédients principaux pour réussir ce virage important sont réunis, laissant augurer un futur touristique très attractif pour la commune d'Evolène et sa région.



Inventaire du site bâti

16

En décembre 2017, le bulletin d'informations vous informait de la décision du conseil communal de réaliser un tel inventaire dans la zone à bâtir.

Pour rappel, les buts poursuivis sont les suivants :

- Les villages de la commune possèdent plusieurs bâtiments historiques et caractéristiques des sites. Ils témoignent de l'évolution de notre société et en font, en partie, l'attrait de notre commune. Ce patrimoine bâti permet de maintenir l'identité culturelle de nos villages.
- Le classement des objets recensés permet de donner une force légale à l'inventaire pour les autorisations de construire. La note attribuée à chaque bâtiment détermine, autant les possibilités de transformation, d'agrandissement voire de démolition, que les charges et conditions du permis de construire. Par l'application de ces critères les projets architecturaux seront respectueux du patrimoine.
- Finalement cette procédure sera utile à notre commune qui compte un taux de résidences secondaires supérieur à 20%. La loi sur les résidences secondaires prévoit une exception permettant d'autoriser des résidences secondaires dans certains bâtiments protégés et /ou caractéristiques du site. Cette exception permet de préserver un patrimoine laissé à l'abandon.

Un système de notation qui dicte ce qu'on pourra faire (ou non) avec chaque bâtiment

Cet inventaire, c'est-à-dire un recensement précis de l'état et de la qualité de chaque construction, ainsi que son impor-

tance dans le contexte local, a été effectué en 2018. Ainsi, chaque bâtiment existant en zone à bâtir a reçu une note comprise entre 1 et 7, note déterminée par sa valeur patrimoniale. Les notes peuvent être résumées de la manière suivante :

- La note 1 concerne les objets d'importance nationale. Ceux-ci figurent dans un inventaire fédéral comme notamment l'ISOS, la liste des monuments, ensembles et sites archéologiques d'importance nationale, etc.
- La note 2 regroupe les objets d'importance cantonale. Le Canton est responsable de la protection de ces objets.
- Les notes 3, 4+ et 4 sont attribuées aux objets d'importance communale. Tout projet de restauration entraînant des modifications, relatif à ces bâtiments, mérite une attention particulière. Préavis du SBMA pour les bâtiments de note 3.
- Les notes 5, 6, 7 correspondent aux objets dont la valeur patrimoniale n'est pas connue, insuffisante ou inexistante.

Pour nos villages, avec nos maisons d'habitation et nos bâtiments ruraux, l'enjeu se situe particulièrement au niveau de l'attribution des notes 3, 4+ et 4. Les notes ont été attribuées par les spécialistes de l'entreprise mandatée, « Espace Territoire SA », sur la base d'un guide très précis, basé sur les normes fixées notamment dans la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), dans la loi cantonale sur la protection de la nature, du paysage et des sites, la loi cantonale d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire ainsi que la loi cantonale sur les constructions. Chaque note a par la suite été validée par le service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) de l'Etat du Valais.



Inventaire du site bâti

Procédure et étapes à venir

Une première mise à l'enquête publique a été réalisée en fin d'année dernière.

Toutefois, et compte tenu de l'importance capitale de cet inventaire pour l'avenir de nos villages et l'impact pour les propriétaires, nous attirons votre attention sur le fait qu'une nouvelle mise à l'enquête sera faite prochainement. Le but est que la population soit informée de la mise en place de ce nouveau système et qu'elle connaisse par la suite les possibilités offertes en matière de rénovation.

À noter que des subventions fédérales, cantonales et communales peuvent être

octroyées sous certaines conditions afin d'encourager la préservation du patrimoine bâti. Cela sera discuté lorsque l'inventaire aura été homologué, au moment de l'intégration de ses principes dans le règlement communal des constructions (RCCZ).

Notre patrimoine bâti est exceptionnel, nous le savons. Il s'agit donc de le préserver dans la mesure du possible, tout en permettant des rénovations. Des rénovations qui deviennent indispensables. D'un point de vue esthétique, bien entendu, mais surtout en vue d'accueillir des habitants. Car un beau village est avant tout un village vivant !

<p>3</p>	<p>4+</p>	<p>4</p>
<p>intéressant</p> <p>Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional): qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.</p> <p>Prescriptions générales de sauvegarde</p> <p>Restauration voire transformation envisageable en conservant l'authenticité de l'objet, son identité et son caractère initial. Maintien du volume existant, de sa structure et de sa typologie, conservation voire restauration de l'enveloppe et de ses composantes ainsi que de sa substance intérieure.</p> <p>Démolition non admise. Préavis du service cantonal en charge de la protection du patrimoine.</p>	<p>bien intégré (volume et substance)</p> <p>Objet du patrimoine soit par sa valeur d'intégration dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac etc.) soit par sa valeur intrinsèque (architecture, typologie, technique de construction...). L'objet est intéressant sur le plan local; maintien du volume et de la substance.</p> <p>Prescriptions générales de sauvegarde</p> <p>Reaffectation voire transformation possible en sauvegardant l'identité et le caractère initial de l'objet. Maintien du volume existant et de sa structure principale ainsi que des composantes d'origine. Compatible pour aménagement et équipement de confort moderne.</p> <p>Démolition non admise.</p>	<p>bien intégré (volume)</p> <p>Objet ancien ou moderne dont la qualité spécifique est d'être bien intégré dans un ensemble construit (rue, bourg, village, hameau, murs, etc.) ou dans le paysage (en accord avec les mouvements de terrain, bosquets, haies, rives d'un cours d'eau, lac etc.); l'effet d'ensemble qu'il provoque est plus important que l'objet lui-même et demande le maintien du volume.</p> <p>Principes généraux de sauvegarde</p> <p>Réhabilitation-transformation ou démolition-reconstruction envisageables. Réhabilitation-transformation compatible avec équipement de confort moderne. Intégration au site et à l'environnement bâti direct.</p> <p>Démolition-reconstruction (non applicable pour des résidences secondaires) dans les gabarits de l'existant. Intégration au site et au tissu bâti par sa volumétrie et son architecture.</p>

Exemples issus du guide du SBMA à l'intention des communes



Info routes et travaux

Par la commission des travaux publics

Vous trouvez ci-dessous des renseignements sur les travaux en cours sur les routes de la commune ou sur la signalisation aux abords.

• ROUTE CANTONALE NO 54 SION – LES HAUDÈRES – AROLLA

La Tour - Les Haudères, réfection de la chaussée

Eu égard aux travaux de réfection de la chaussée entrepris au printemps 2019 par le Service de la mobilité (SDM) du canton du Valais sur le tronçon de la route cantonale compris entre la Tour et Les Haudères, l'administration communale a souhaité l'aménagement parallèle d'un arrêt de bus additionné d'un quai au sud du carrefour avec la rue du Vieux Village de manière à sécuriser les utilisateurs des transports publics et notamment les enfants.

Un abri de bus complètera cet aménagement dans les mois futurs et un cheminement pour les piétons sera aménagé dans les prochaines années sur le tronçon sis entre la Tour et les Haudères.



- ROUTE CANTONALE NO 212 LES HAUDÈRES – LA SAGE – VILLA

Les Haudères, correction de la chaussée et construction d'un trottoir

Les travaux entrepris par le SDM dureront jusqu'à la mi-novembre 2019. Ils proposent la correction de la chaussée sur l'ensemble de la traversée du village de sorte à permettre un croisement aisé des véhicules et la construction d'un trottoir sur le tronçon d'une longueur d'environ 170 mètres compris entre le carrefour avec la route Principale (café-restaurant de la Cordée) et la route du Vieux Village. Des travaux d'assainissement des équipements souterrains, notamment de la conduite d'alimentation en eau potable, seront entrepris par la commune.

Les travaux se réaliseront en 5 étapes longitudinales (cf. figure ci-dessous). Le trafic sera régulé par des feux de circulation durant la durée totale du chantier. Les accès véhicules aux biens-fonds riverains seront garantis hormis quelques interruptions ponctuelles inévitables. En revanche, les accès piétonniers seront garantis et sécurisés en tout temps. (image en-tête)

- RÉFECTION DE LA RUELLE DE L'ÉGLISE À EVOLÈNE

Suite à l'étude du réaménagement de la rue centrale d'Evolène, le type de revêtement des rues situées dans les alentours (donc de la ruelle précitée) sera revu. Dès lors il est impossible d'assainir la ruelle de l'Église cette année encore. Dans l'attente, l'équipe des travaux publics de la commune d'Evolène va procéder à un entretien minimal de ladite ruelle.



Eboulement des Clièves : un site sous haute surveillance

Un danger bien connu

A première vue, c'est une falaise comme tant d'autres en Valais. La configuration du site est cependant particulière : la roche se désagrège en gigantesques blocs qui fluent dans la pente et peuvent se mettre en mouvement, menaçant la route qui passe quelques centaines de mètres en contrebas. La commune a donc fait établir une carte de danger et le verdict des géologues est clair: la route cantonale traverse des couloirs menacés par un danger élevé d'éboulement et de chute de blocs.

Septembre 2005, avril 2006, avril 2016, juin 2016, septembre 2018 : à chaque fois, des blocs atteignant parfois jusqu'à 20 mètres cubes se détachent et dévalent la pente. Certains finiront même leur course sur la route. Ces événements à répétition ont donc confirmé si besoin était la situation de danger.

Des filets de protection haute énergie

Dès que le danger a été connu, la commune et le canton ont unis leurs forces pour mettre en place au plus vite des mesures de protection de la route.



Avril 2006

L'état et la configuration de la falaise ne permettent pas d'intervenir sur place. Une tentative de minage de blocs a montré que cela pouvait conduire à une augmentation du danger en ébranlant toute la masse instable. Il a donc fallu intervenir plus bas, dans la pente, et mettre en place des filets de haute énergie pour retenir autant que possible les blocs. Toutefois, la falaise des Clièves peut produire des blocs si gros qu'aucun filet n'est à même de les retenir. Lorsqu'un tel bloc parvient dans les filets, il peut les coucher, réduisant à néant leur effet protecteur et ouvrant la voie à tous les autres blocs, comme cela fut par exemple le cas en septembre dernier.



Extrait de la carte de danger éboulement et chutes de blocs



Septembre 2018 : la violence de l'impact a couché les filets



Eboulement des Clièves : un site sous haute surveillance

Un système de protection à plusieurs niveaux

Les filets haute énergie apportent une protection efficace tant que la taille des blocs n'est pas excessive.

Pour les plus gros blocs, là où la topographie le permet, la commune et le canton étudient actuellement la possibilité de remplacer une partie des filets par des digues en terre armée, système récent sur le marché et plus efficace.

Actuellement, si des blocs plus gros se mobilisent, la route doit être fermée en raison du risque de destruction des filets. C'est pour cela qu'un système de surveillance et d'alarme a été mis en place sur le site.

Ce système consiste à mesurer le mouvement des gros blocs instables au moyen d'un réseau de câbles fixés sur chacun des blocs. Le dispositif inclut également une station météo qui mesure notamment la pluie et la température. Lorsque la vitesse des blocs dépasse un certain seuil, un signal d'alarme est transmis aux res-

ponsables dangers naturels communaux et cantonaux qui analysent la situation en prenant en compte les prévisions météorologiques car les intempéries augmentent les vitesses de déplacement.



Il peuvent alors décider, en concertation avec le voyer du canton, de fermer préventivement la route.

Un système de câbles fusibles équipant chacun des blocs permet de doubler la sécurité. En cas de mise en mouvement rapide de l'un des blocs, le câble fusible se rompt et déclenche automatiquement et de façon immédiate les feux rouges mis en place sur la route. Une alarme est simultanément transmise aux responsables concernés.

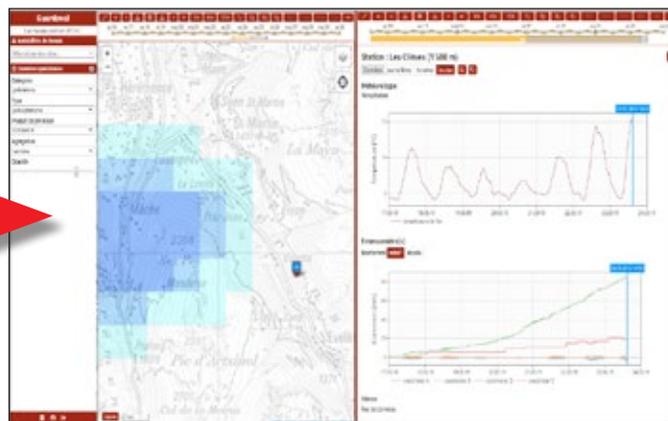
La décision de rouvrir la route est ensuite prise par les responsables cantonaux et communaux sur la base d'une analyse de la situation.



Réseau de câble équipant le secteur instable mesurant l'écartement



Les données sont transmises en temps réel à la plateforme cantonale des dangers naturels



Les données concernant la météo et les déplacements sont traitées et mises en forme pour être interprétées. La plateforme génère des alarmes automatiques en cas de dépassement des vitesses seuils de mouvement des blocs



LAT et constructions

Par Eddy Favre, conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire

Abréviations

- LAT : loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- LcAT : loi cantonale sur l'aménagement du territoire
- PDC : Plan directeur cantonal
- PAZ : Plan d'affectation des zones
- RCCZ : Règlement communal des constructions et des zones
- PU : Périmètre d'urbanisation

Nouveautés depuis le 1er mai 2019

Le premier mai 2019 est une date clef en termes d'aménagement du territoire.

La modification de la loi cantonale (LcAT) d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire est entrée en vigueur le 15 avril 2019, par décision du

Conseil d'État, et le plan directeur cantonal (PDC) a été approuvé par le Conseil fédéral le 1er mai 2019.

La LcAT et le PDC vont permettre la mise en œuvre de la solution élaborée par le Canton pour le dimensionnement des zones à bâtir.

C'est une étape importante qui a été franchie avec succès par le canton. L'entrée en vigueur de la modification de la LcAT et l'approbation du PDC par le Conseil fédéral permettent au Canton du Valais de respecter les délais prévus par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et d'éviter ainsi les sanctions prévues par cette dernière.

Ce qui change avec la LcAT révisée

En bref, la LcAT révisée crée les bases légales pour mettre en œuvre la solution prévue dans le PDC concernant **le dimensionnement des zones à bâtir**. Elle introduit également le prélèvement d'une





LAT et constructions

taxe sur la plus-value, rappelle **la nécessité d'orienter le développement vers l'intérieur**, modifie la durée des zones réservées communales et la procédure de révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ).

Ce qui change avec le PDC

En bref, avec l'approbation du PDC, il est attendu des communes qu'elles délimitent, dans les deux ans, leur périmètre d'urbanisation et révisent leurs PAZ et leurs RCCZ dans les cinq ans suivants. Dans sa décision, le Conseil fédéral a approuvé le périmètre d'urbanisation à l'horizon 2045 ainsi que la démarche proposée par le canton pour le dimensionnement des zones à bâtir. Il a également émis certaines réserves et donné divers mandats au Canton.

En détail, avec l'entrée en vigueur du PDC, c'est le cadre de toutes les thématiques d'aménagement du territoire qui est redéfini. Il appartient maintenant aux communes de procéder, en particulier, au réexamen de leurs zones à bâtir et de leur RCCZ, suivant la **marche à suivre et les délais prévus dans la fiche C.1 « Dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat »**, à savoir :

- Elles déterminent leurs **options de développement territorial** (projet de territoire) sur l'ensemble de la commune, en vue d'élaborer leur périmètre d'urbanisation (PU).
- Dans les **deux ans** à dater de l'entrée en vigueur du PDC, elles délimitent leur **projet de PU** et décident des zones réservées sur les secteurs qui ne seront pas disponibles pour la construction durant les 15 prochaines années.

- Enfin, dans les **cinq ans à dater de la délimitation de leur projet de PU** (ou avant l'échéance des zones réservées), elles adapteront **leur PAZ et leur RCCZ** et procéderont au dézonage des surfaces situées hors du PU. Ce délai concorde globalement avec celui fixé par la loi sur les constructions (LC) pour l'adaptation des réglementations communales sur les constructions.

Conséquences pour la commune d'Evolène et ses habitants

• Préavis cantonal supplémentaire en l'absence de zones réservées

Le Conseil fédéral a émis des réserves lors de l'approbation du PDC valaisan et a en contre-partie fixé des conditions. Une de ces conditions, en particulier, est importante pour les communes surdimensionnées, qui devront soumettre toute autorisation de construire ou mesure d'équipement pour préavis au canton (Secrétariat cantonal des Constructions), jusqu'à l'entrée en force des zones réservées prévues par la fiche de coordination C.1.

Notre commune est concernée par ces considérations du fait qu'elle fait partie des communes surdimensionnées. Notre surplus de zone à bâtir est quantifié à 68.4 ha selon le plan directeur cantonal.

• Attente pour les projets en zone de mayens

La décision du Conseil fédéral ne comprend cependant pas les fiches A.5 « Zones de mayens, de hameaux et de maintien de l'habitat rural », B.2 « Hébergement touristique », B.3 « Camping » et E.6 « Installations éoliennes »,



LAT et constructions

qui feront l'objet d'une approbation séparée en automne 2019. D'ici là, le Conseil fédéral demande qu'aucune autorisation ne soit délivrée dans une zone de mayens, de hameaux ou de maintien de l'habitat rural dont la conformité au droit n'a pas encore été vérifiée. Pour plus d'informations, prière de vous adresser au canton qui est compétent pour tout ce qui se situe hors de la zone à bâtir.

Ce que fait la commune en vue de l'application de la LAT

Des démarches et études ont été entreprises depuis 2014 :

- Diagnostic territorial
- Simulation de dézonages à l'aide du logiciel Simul-R2 de la HES-SO
- Avant-projet de périmètre d'urbanisation
- Vision urbanistique globale
- Projet de zones réservées
- Projet d'inventaire du site bâti

De plus, le conseil communal, par la commission d'aménagement du territoire, a essayé de régulariser les équipements de certains secteurs. Toutefois, à ce jour, plusieurs oppositions sont pendantes et ne permettent pas d'entériner ces équipements.

Il est à noter qu'un équipement, au vu de la LAT, est considéré comme complet lors que les éléments suivants sont garantis :

- Forme de parcelle constructible
- Accès
- Eau
- Egout
- Conduites industrielles

De ce fait, les terrains qui resteront en zone à bâtir afin de répondre au besoin à 15 ans devront être équipés. Un équipement qui impliquera par définition une participation financière de la part des propriétaires.

Par ailleurs, les dispositions du PDc relatives au **développement vers l'intérieur** concernent également les réserves internes. Ces dernières comportent entre autres :

- Les terrains à bâtir non utilisés
- Les bâtiments non utilisés

Cette densification s'établira dans des lieux appropriés en respectant le patrimoine bâti existant par la réhabilitation et la rénovation des bâtiments, y compris protégés. Cette optique permettra de revaloriser et de dynamiser les centres historiques des villages (cf. Inventaire du site bâti p.X).

Paradoxe et conclusion

La thésaurisation et le respect des terrains par les propriétaires évolénards ont permis de maîtriser le territoire sans développement démesuré. Aujourd'hui ceci devrait être salué... Toutefois la LAT ne prend pas en compte cette perception de propriétaires. Elle prévoit un dézonage conséquent pour notre commune. Cette dernière est une loi de perception citadine et de locataire. Elle s'appliquera à Evolène comme dans toute la Suisse. Elle restera un pas difficile et douloureux pour les propriétaires.



Gestion des déchets :

Bilan de la 1ère année de la taxe au sac

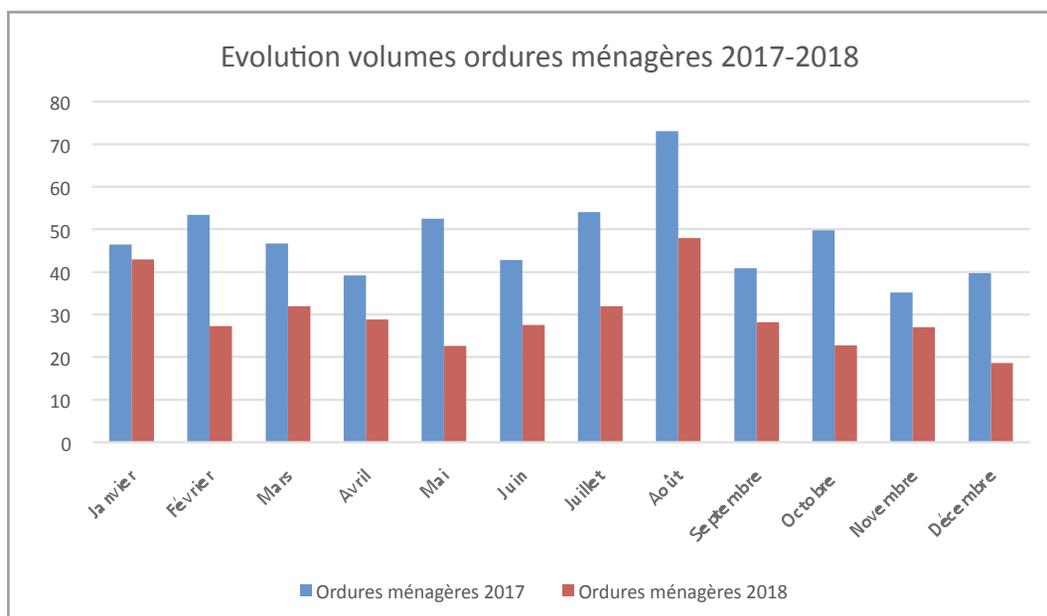
Par Yvan Maistre,
conseiller communal en charge
de la commission Environnement

Taxe au sac, un bilan très positif

L'introduction de la taxe au sac le 1er janvier 2018 a passablement modifié les habitudes de la population évolénarde dans le domaine de la gestion et du recyclage de déchets.

1er exemple, le volume d'ordure ménagères récupérées dans les moloks et transportées à l'usine de traitement des déchets (UTO) à Uvrier. En 2017, plus de 570 tonnes étaient acheminées d'Evolène à Uvrier. Pour 2018, seulement 357 tonnes, ce qui représente une diminution d'environ 35%. En chiffres par habitant (base 1700 habitants à l'année + 800 touristes) cela représente 143 kg par habitant pour 2018 contre 228 kg pour 2017. Sur le plan cantonal, ce chiffre est passé de 280 kg en 2017 à 188 kg l'an dernier

Evolution volumes ordures ménagères 2017-2018

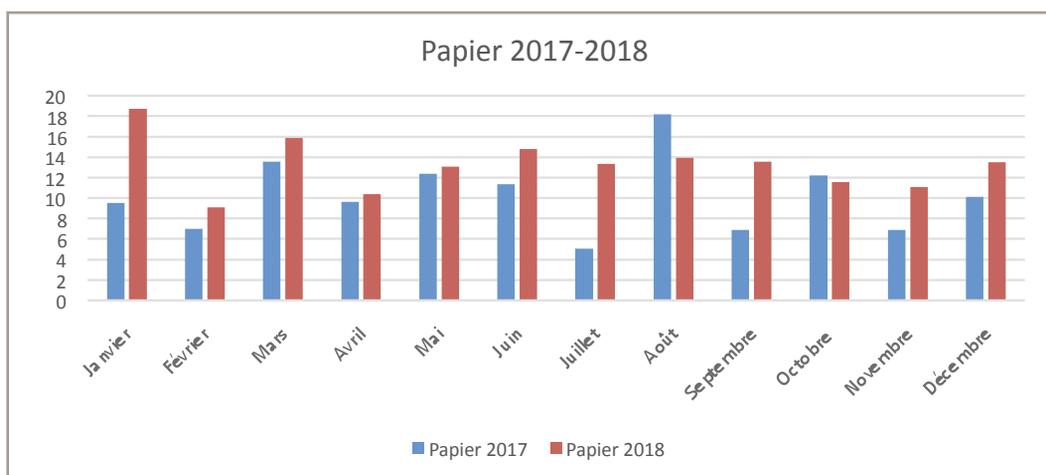


2ème exemple, l'évolution du recyclage. Le volume de déchets recyclables a nettement augmenté en 2018 :

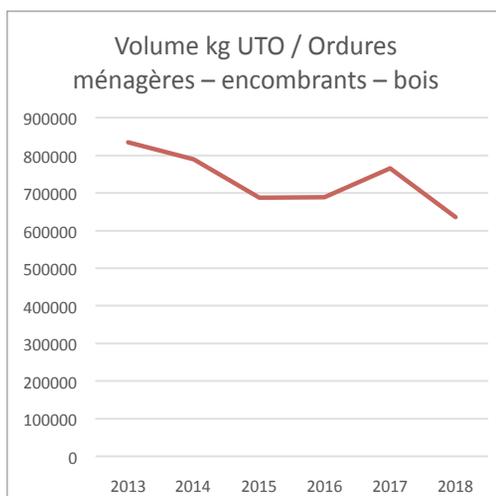
Papier 2017 :	122.86 T	Papier 2018	158.97 T
Verres 2017 :	137.45 T	Verres 2018	155.90 T
Ferraille 2017 :	75.33 T	Ferraille 2018 :	111.76 T
Total 2017 :	335.64 T	Total 2018 :	426.63 T



Gestion des déchets : Bilan de la 1ère année de la taxe au sac



3ème exemple le volume de déchets incinérables de 2013 à 2018. Ce tableau démontre également une nette diminution des volumes d'ordure ménagères, de déchets encombrants et de bois incinérés à l'UTO. De 834 tonnes en 2013 à seulement 635 tonnes en 2018. La part de recyclage a donc fortement augmenté depuis 2013.



Evolution des résultats du compte voirie

Lors de l'introduction de la taxe au sac, le conseil communal a proposé à l'Assemblée primaire un règlement sur la gestion des déchets avec une nouvelle méthode de taxation (au mètre carré). Cette mé-

thode de calcul est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Ci-dessous quelques éléments importants sur l'évolution des recettes et charges du compte voirie :

	2017	2018
Recette taxes voirie	578739.-	208454.-
Recette taxe au sac	0.-	160853.-
Frais transport et prise en charge	182236.-	220599.-
Incinération des ordures	78000.-	63000.-



Gestion des déchets : Bilan de la 1ère année de la taxe au sac

26

Le résultat du compte voirie est déficitaire pour l'année 2018 de Fr. 127'000.-. Ce chiffre comprend des amortissements pour Fr. 105'000.- et le reste, 22'000.-, correspond au déficit d'exploitation. Le compte de financement de la voirie présente malgré cette perte un solde positif de Fr. 394'000.-

Le budget 2018 prévoyait, selon des données de l'UTO, des recettes de Fr. 200'000.- pour la taxe au sac. Un montant basé sur les statistiques du Haut-Valais où l'introduction de la taxe au sac avait généré une diminution de 65kg d'ordures ménagères par habitant. La diminution s'est élevée à 92kg par habitant dans notre commune, ce qui nous donne des recettes de Fr. 160'000.-

La taxe de voirie est passée de Fr. 578'000 en 2017 à Fr. 208'000 en 2018, soit une importante économie pour tous les ménages, compensant largement les frais supplémentaires liés à la taxe au sac.

Nouveau centre de tri

Durant l'année 2018, la construction du nouveau centre de tri aux Haudères s'est terminée et l'exploitation a démarré courant juillet.

Situé au centre de la commune, pratique et facile d'accès, ce nouvel outil à disposition de la population est ouvert 2 jours par semaine, le mercredi de 10h à 12h et de 17h à 19h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

8 bennes de 33m³ pour la récupération des encombrants, du bois, de la ferraille, des papiers/cartons, du verre, des maté-

riaux inertes, des déchets verts et des articles électroménagers sont disposées en circuit afin de faciliter le dépôt des différents déchets. Un espace est également disponible près du cabanon d'accueil pour la récupération des plus petits déchets (PET, alu, piles, déchets spéciaux, huiles, capsules de café).

Le projet de centre tri a débuté en 2013 et un premier budget estimatif de Fr. 1'050'000.- avait été calculé. Arrivés à la fin des travaux, le montant global de l'investissement se monte à Fr. 1'250'000.-

Par rapport au devis initial, divers éléments ont été rajoutés afin d'optimiser l'exploitation et ainsi réduire les coûts :

- Acquisition de bennes par la commune : Fr. 73'550.-
- Aménagements d'un cabanon d'accueil et d'un couvert pour les déchets spéciaux : Fr. 70'000.-

Le tri des déchets, la solution pour réduire vos frais

Ci-contre un aperçu des différents déchets et leur point de collecte.





Gestion des déchets : Bilan de la 1ère année de la taxe au sac

TABLEAU RECAPITULATIF DES DECHETS ET POINTS DE COLLECTE

	Centre de tri	Moloks	Ecopoints	Points de vente
Aluminium	●		●	
Ampoules basse consommation	●			
Ampoules à filaments		●		
Boîtes de conserve	●		●	
Bouteille de vinaigre ou d'huile	●			
Briques de jus de fruit, lait		●		
Capsules de café	●			●
Cartons	●		●	
Cartons souillés		●		
Cendres		●		
Céramiques	●			
Couches culottes		●		
Déchets alimentaires		●		
Déchets verts (feuilles, gazon)	●			
Electroménagers	●			●
Encombrants	●			
Fer blanc	●		●	
Huiles (minérales, végétales)	●			
Litières		●		
Marc de café, thé		●		
Matériaux inertes (bétons, granits,...)	●			
Médicaments				●
Néons	●			
Papiers	●		●	
Papiers souillés (graisse, nourriture)		●		
Peintures, solvants	●			●
PET	●		●	●
Piles	●		●	●
Plastiques (PET exclu)	●			
Petits plastiques (<35 litres)		●		
Pneus				●
Porcelaine	●			
Sac d'aspirateur		●		
Textiles en bon état	●		●	
Textiles usagés		●		
Produits toxiques	●			●
Vaisselle	●			
Verres	●		●	

*Le tri des déchets et le respect de notre environnement sont de la responsabilité de chacun.
Merci de votre collaboration et de vous conformer aux instructions des employés communaux.*



Nouveau parking à la Forclaz

Par Yvan Maistre,
conseiller communal en charge
de la commission Environnement

Durant l'année 2018, les travaux de construction du nouveau parking de la Forclaz se sont achevés et celui-ci est totalement opérationnel depuis le mois de décembre dernier.

Outre les places de stationnement classiques, le parking est équipé d'une borne de recharge pour les voitures électriques, de places pour les personnes à mobilité réduite et d'un accès à l'éco-point de la Forclaz. La signalisation et le sens de circulation répondent pleinement aux exigences de la loi sur la circulation routière. Un éclairage moderne à faible consommation d'énergie facilite l'accès de nuit.

Ce projet, initié en 2013, avait 2 objectifs principaux.

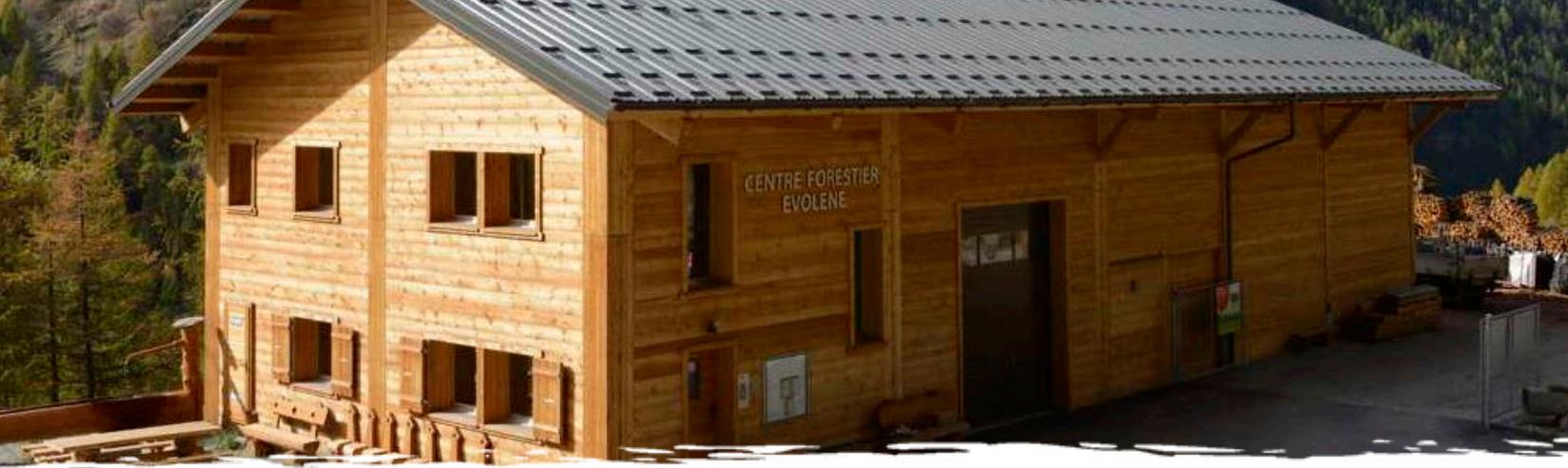
Le 1er objectif était la possibilité pour les entreprises de déposer les matériaux d'excavation propres en provenance des différents chantiers de la commune. En effet, jusqu'en 2013, la commune n'avait plus aucune décharge autorisée pour l'entreposage de la terre. Différentes études ont été réalisées, et une autorisation pour un apport de 5'800m³ de remblais a été octroyée pour le parking de la Forclaz et une autre de 26'000m³ pour la place de la Boussille à Evolène.

Le 2ème objectif, suite au remblai, était la réalisation d'un parking d'environ 70 places à l'entrée du village de la Forclaz afin de répondre pleinement au besoin en

places de stationnement, principalement lors des fortes périodes touristiques. Le coût du projet, devisé initialement à environ 620'000.-, s'élève finalement à 556'000.-

Au vu de sa capacité relativement limitée et de sa configuration peu fonctionnelle, l'ancienne place avait besoin d'être réaménagée. Par ailleurs, du fait de sa proximité avec l'entrée du village de la Forclaz, elle se devait d'être mieux intégrée à la nature. Le projet a donc rempli 2 fonctionnalités, l'augmentation du nombre de places ainsi que l'intégration au paysage du talus de la décharge avec la plantation d'espèces végétales indigènes permettant une revitalisation accélérée.





Triage Forestier Evolène - St-Martin

Par Yvan Maistre,
conseiller communal en charge
de la commission Environnement

Exercice 2018 record pour le triage forestier Evolène - St-Martin

Le triage forestier Evolène - St-Martin a pour mission principale l'entretien et la conservation des forêts communales et bourgeoises des communes d'Evolène et de Saint-Martin. Il offre une multitude de prestations dans les domaines forêts, nature/paysage et danger naturels et travaux pour particuliers.

Depuis 2008, le triage d'Evolène est au bénéfice d'un « mandat de gestion » pour la commune et bourgeoisie de St-Martin.

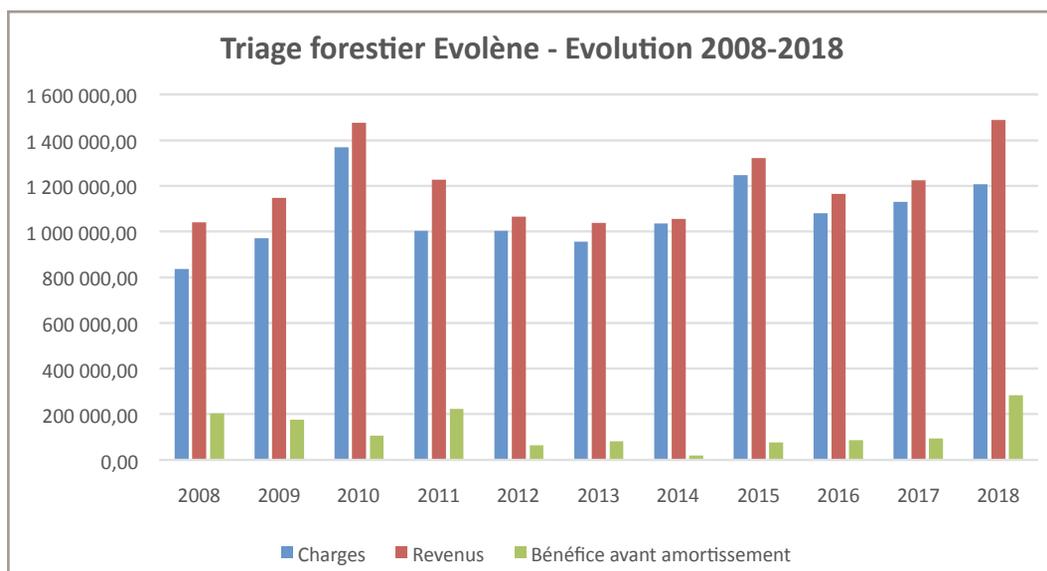
10 années de collaboration marquées par une période d'investissements conséquents et une évolution marquée des résultats. L'occasion par le biais de ce journal d'information de présenter quelques chiffres concernant le triage forestier Evolène - St-Martin.

Investissements réalisés depuis 2008:

- Route forestière de Comba-Louva : Fr. 247'000.- (projet subventionné)
- Véhicules pour exploitation forestière : Fr. 582'000.- (crédit d'investissement)
- Centre forestier : Fr. 1'520'000.- (projet subventionné)

Les chiffres pour l'année 2018 représentent un nouveau record pour le triage forestier Evolène - St-Martin.

Evolution des résultats d'exploitation 2008 à 2018 :





Nouveau parking à la Forclaz

L'évolution des chiffres démontre que les investissements effectués en équipements (véhicule forestier, centre forestier) améliorent le résultat d'exploitation, celui-ci passant de Fr. 19'574.- en 2014 à Fr. 282'091.60 en 2018.

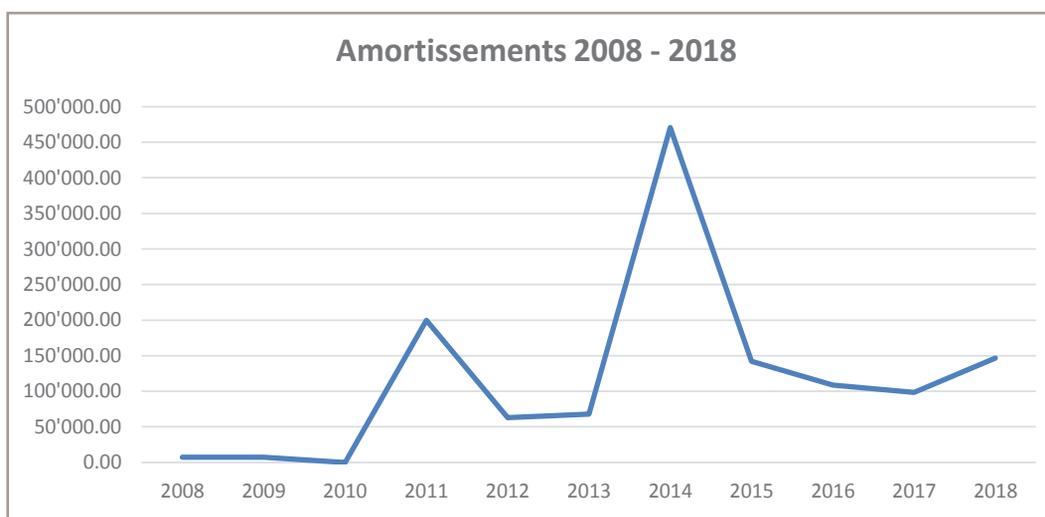
Les principales recettes 2018 se répartissent en divers domaines :

- Produits du bois de nos forêts : Fr. 82'000.-
- Produits du bois transformé : Fr. 134'000.-
- Travaux pour des privés et tiers : Fr. 156'000.-
- Travaux pour autres communes et Etat du Valais : Fr. 514'000.-
- Travaux de défense pour la commune : Fr. 150'000.- (travaux subventionnés)

- Travaux pour autres services communaux : Fr. 38'000.-
- Travaux subventionnés/sylviculture : Fr. 358'000.-
- Tâches relevant de l'Etat du VS (police forestière, vulgarisation,...) : Fr. 50'000.-

Le triage forestier Evolène – St-Martin représente une activité économique et de protection de la population importante pour notre région. Son équipe, composée d'un garde-forestier, de six forestiers-bûcherons qualifiés (dont 5 formés au sein du triage) ainsi que d'un apprenti est à votre disposition pour tous vos besoins liés à la forêt et aux travaux du bois.

Amortissements 2008 à 2018 :



Entre 2011 et 2014, les amortissements concernent le véhicule forestier pour Fr. 500'000.- puis de 2014 à 2018 le

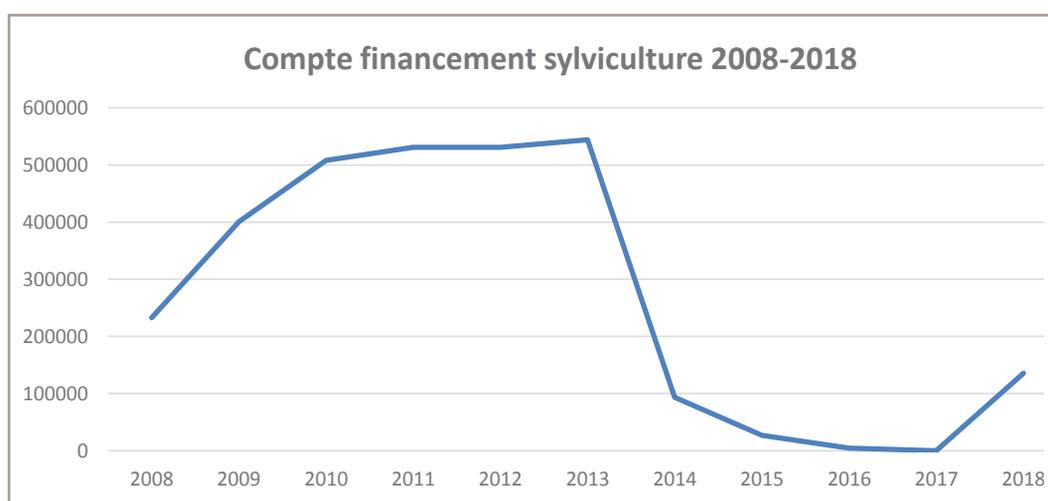
centre forestier pour un montant de Fr. 900'000.-



Nouveau parking à la Forclaz

Chaque année, les résultats du triage forestier sont reportés dans le bilan de la commune d'Evolène dans un compte de

financement spécial pour la sylviculture. Ci-dessous l'évolution de ce compte depuis 2008 :



La réserve accumulée durant plusieurs années a été utilisée pour amortir les importants investissements effectués de 2008 à 2018, la réserve étant tombée à 0.- en 2017. Depuis 2018, et si les bons résultats se poursuivent durant les prochaines années, une nouvelle réserve se constituera afin de poursuivre les investissements. Les principaux projets sont :

- création de dessertes forestières, essentielles pour une meilleure gestion des forêts de protection, utiles également pour les exploitations agricoles
- aménagement et équipement de la place du centre forestier
- renouvellement et acquisition de machines et véhicules nécessaires pour l'entretien de nos forêts

Site Internet

Depuis l'automne 2017, le triage forestier Evolène - St-Martin dispose d'un site Internet :

www.triage-forestier.ch

Ce site regroupe toutes les informations relatives au triage forestier. Présentation du triage, prestations, produits, galerie d'image.

La possibilité de commander directement depuis le site Internet est offerte dans la rubrique « produits ». Un simple clic permet d'accéder à la liste des tarifs et de passer commande pour le bois de feu, les perches, les bassins à eau, les bacs à fleurs, les tables ou les chaises.

L'équipe forestière du triage Evolène - St-Martin se réjouit de répondre à vos besoins de manière rapide et efficace.



Nonagénaires

32

Depuis octobre dernier, la commune d'Evolène a fêté trois nouveaux nonagénaires. Nous adressons nos meilleurs vœux à ces trois personnes et vous proposons ci-dessous quelques clichés et informations pour vous permettre de mieux les connaître.

Hubert Vuignier, 27 novembre 1928

Hubert est né en 1928. Il a suivi ses écoles à Evolène et plus tard il a travaillé dans des alpages ainsi que sur la route d'Arolla et sur des chantiers à Evolène.

Avec sa maman et ses oncles, il se déplaçait avec le bétail entre Evolène, la Villette et la Gietty qu'il chérissait.

On se rappelle de l'attachement qu'il a toujours eu pour les chiens et tous se rappellent du Saint-Bernard à sa fenêtre.

Il se souvient avec émotion de ses petits voyages au Brassus ainsi que sur le Lac Léman.

Hubert vit toujours chez lui malgré ses grandes difficultés à se déplacer.



Alice Georges (-Forclaz), 7 février 1929

Alice est née à Villejuif, une petite commune attenante à la ville de Paris (France). Ses parents, Jean et Catherine Forclaz étaient partis pour faire une nouvelle vie et trouver du travail dans ce pays. Ce



ne fut pas facile et au bout de quelques années ils rentrèrent au pays. Alice était alors âgée de 2 ans.

Très tôt, elle apprit le travail, lever à 4h du matin pour s'occuper du bétail et couchée à la nuit après de longues journées passées dans les champs. Les années passaient au rythme des saisons. À l'âge de 14 ans ses parents l'envoient à l'école ménagère à Saint-Maurice, alors dirigée par des bonnes sœurs et où la discipline était très stricte. D'ailleurs, elle n'en garde pas un très bon souvenir.

Ensuite, elle travailla en Suisse allemande dans une fabrique de montres (où elle s'ennuya terriblement), puis dans le Chablais comme ouvrière dans le travail des vignes.

De retour en Valais, à Sion, elle officie comme fille de salle au Café de Genève. Evolène lui manque et elle s'empresse de reprendre le chemin de sa montagne. C'est en 1959 qu'elle fait la connaissance de Joseph Georges, jeune guide et professeur de ski promis à un bel avenir. Il se



Nonagénaires

marièrent le 15 mars 1961 à la chapelle des Haudères. De cette union naissent 3 enfants : Gérard en 1962, Francine en 1963 et enfin le petit dernier Joseph en 1965. Et c'est là qu'un grand malheur s'abat sur Alice : le 27 décembre 1964, Joseph tombe à ski, rentre à la maison ne se sentant pas bien et décède dans la journée d'une hémorragie cérébrale à l'âge de 38 ans. Alice est enceinte du petit Joseph, il ne connaîtra jamais son papa puisqu'il vint au monde le 30 juillet 1965. Alice se retrouve alors seule avec 3 enfants en bas âge. Ce fût une période très douloureuse et difficile. Elle baisse toutefois pas les bras et travaille la campagne en famille. Elle est propriétaire de quelques têtes de bétail qui amènent un peu d'argent pour entretenir ses enfants. Dans les longues soirées d'hiver, elle file au rouet de la laine de mouton pour une entreprise du Nord vaudois, ce qui lui amène aussi quelques rentrées d'argent. Elle mène une vie dictée par le travail et l'amour pour ses enfants. En 1978, elle hérite d'une grange de son père qu'elle transforme en maison familiale.

Alice, notre MAMAN, ne s'est jamais remariée et a toujours tout sacrifié pour nous ses enfants. Toujours positive, courageuse, nous montrant le chemin sans jamais se plaindre et nous aidant aujourd'hui encore dans les moments difficiles de la vie.

En cette année 2019, notre Maman fête ses 90 ans, d'une vie pleine et riche de bons et moins bons moments.

Maman, nous te disons simplement MERCI, Tu es la reine des Mamans.

Tes enfants.

Georges Quellet, 10 mai 1929

J'ai vécu mon enfance comme aîné entre frère et soeur, bien élevé par mon père, comptable à l'Etat de NEUCHÂTEL, et par ma mère, d'origine tchèque, «femme au foyer».

Notre vie était modeste, mais heureuse car gouvernée par des «valeurs» intangibles. Et fructueuse puisque j'ai pu étudier l'électronique au POLY de ZÜRICH. Fort de ces connaissances, j'avais créé ma Société STELLAVOX, fabriquant des enregistreurs audio. Puis ai épousé le 1er avril 1956 Pepita de SOUSA qui nous a donné 3 filles et un garçon, hélas décédé d'une crise cardiaque en 1983, à 25 ans. Amoureux du VALAIS où nous avons passé de merveilleuses vacances, nous résidons depuis 11 ans à temps partiel à EVOLENE, fréquentant son empathique population; ainsi que ses cabanes lors de mes trekkings.





Journée PatriMOIne Classes en action

34



1-2H : De la plante au pain, exposition à la crypte

Le 19 mai 2019, Evolène a vécu, malgré la météo plus que capricieuse, un événement extraordinaire dans l'histoire de ses traditions. En effet, les enfants de l'école primaire, pour la plupart en costume, ont envahi les ruelles du cœur du village afin d'expliquer les éléments du patrimoine à leurs familles, à leurs amis ainsi qu'aux visiteurs du jour.

Evolène, commune pilote

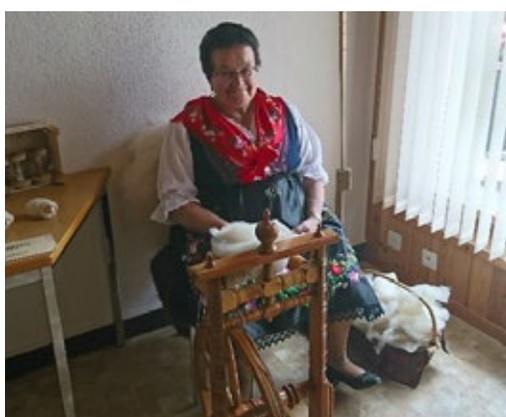
Le projet PatriMOIne Classes en action est né dans le cadre d'un projet Interreg intitulé SONO, auquel participe Evolène, en compagnie d'Orsières et de cinq communes valdotaines. Le but de ce projet Interreg est de mettre en valeur le patrimoine local, dans un but touristique, mais en agissant en premier lieu auprès des habitants pour en faire des ambassadeurs de leur région (cf. site internet de la commune ou bulletin info de décembre 2018). L'Institut de tourisme de la HES-SO à Sierre, qui nous accompagne pour la mise en valeur du patrimoine, a estimé, à juste titre, que le meilleur moyen de transmettre les connaissances et de former des ambassadeurs de la région et des traditions était de passer par les enfants. Une évidence ! Mais il n'est pas si facile d'intervenir dans les écoles et de bouscu-

ler les programmes scolaires habituels. Il était trop tard pour le projet Interreg, mais l'Institut de tourisme a été à la recherche de soutiens auprès du canton du Valais pour pouvoir remettre la découverte du patrimoine et des richesses locales dans les classes. Coïncidence, cela allait dans le même sens que la volonté du canton d'agir pour donner le goût de la culture et du tourisme aux prochaines générations. Ainsi, le service de l'enseignement et le service du développement économique ont accepté de dégager des crédits et du temps pour un tel projet, en lançant dans une première phase cette redécouverte du patrimoine seulement dans deux communes pilotes : Evolène et Orsières. Nous étions alors au printemps 2018.

Enthousiasme et engagement des enseignantes

Avec l'appui « scientifique » de l'Institut de tourisme et de ses collaboratrices spécialisées et le soutien « pédagogique » de la HEP de Saint-Maurice, le démarrage de ce projet pilote à Evolène dépendait encore d'un facteur crucial : l'acceptation du corps enseignant. On espérait que deux ou trois classes participeraient à l'aventure... Mais finalement tout le

Journée PatriMOIne Classes en action



3-4H : Travail du lin et de la laine, Des fibres au métier à tisser, Présentations dans les locaux de l'Atelier de tissage de Marie Métrailler



monde s'est montré intéressé et c'est donc l'intégralité des enfants du centre scolaire qui ont participé au projet.

Restait alors à sélectionner les thèmes d'étude. Notre patrimoine n'en est que trop riche. Cela a été laissé au libre choix de chaque enseignante, en examinant évidemment les possibilités d'intégration avec le programme scolaire habituel... Ainsi, selon les degrés, l'enseignement relatif au thème retenu a commencé dès la rentrée scolaire d'août dernier.

Une journée en tant que guide touristique

Une exigence dans ce projet pilote : l'apprentissage ne doit pas rester dans les murs de l'école. Avant la fin de l'année scolaire, lors d'une journée exceptionnelle, les enfants doivent pouvoir présenter ce qu'ils ont appris. Les élèves changent alors de casquette : ils ne sont plus ceux qui apprennent, ils sont ceux qui présentent, qui montrent, qui expliquent le patrimoine, à leurs familles, leurs amis et aux visiteurs parfois inconnus. Un exercice d'expression orale. Un exercice de transmission surtout. Le slogan était alors tout trouvé :

« Transmettre nos traditions, la mission de toutes les générations »

Ainsi, en ce 19 mai 2019, toutes les générations ont pu se mêler dans les rues d'Evolène, à l'abri sous une tente ou au chaud dans un bâtiment mis à disposition. Tout le monde, même les plus sages, ont appris des choses sur Evolène et son histoire au cours de cet après-midi hors du temps. Les explications de ces enfants,



Journée PatriMOIne Classes en action



5H : Défilé en costume sur le parvis et dans l'église, Présentation au Musée

leur motivation à nous attirer pour nous expliquer, leur charme avec leurs costumes et leurs sourires, ont rendu les différentes facettes de notre patrimoine encore plus belles car bien vivantes ! **Un grand MERCI à tous ces enfants !**



6H : Le grenier, la grange-écurie, le raccard, le chalet de mayen et le chalet d'habitation, devant ces divers bâtiments dans les rues du village

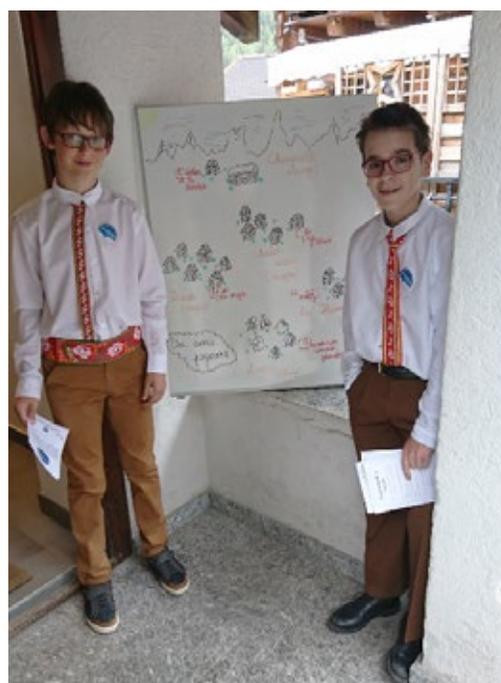


Journée PatriMOIne Classes en action

Remerciements

La commune d'Evolène tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette journée « patriMOIne Classes en action » :

- L'Institut de tourisme de la HES-SO
- L'Etat du Valais
- Evolène Région Tourisme
- La Paroisse d'Evolène, la Fondation le Musée à Evolène ainsi que la Fondation de l'Atelier Marie Métrailler pour la mise à disposition des locaux
- La direction des écoles primaires du Val d'Hérens
- Les enseignantes d'Evolène
- Tous les bénévoles qui leur ont donné un précieux coup de main
- Et surtout, TOUS LES ENFANTS du centre scolaire d'Evolène



7H : Peintures décoratives et sgraffites

8H : La transhumance, présentation des mayens et alpages du versant de Che-meuille et diffusion d'interviews sur la transhumance au cinéma





On parle d'Evolène du côté des Plus beaux villages de Suisse



L'immuable village d'Evolène

Evolène (VS) n'a rien d'un village ordinaire. Ses commerces animés, ses hôtels rustiques et ses habitants, fiers de porter le costume traditionnel, animent perpétuellement la vie montagnarde de ce délicieux village, cerné par un paysage féerique. La nature, abondante, a gardé ses droits et s'invite jusqu'au centre de la localité. Les Evolénards l'ont façonnée en un merveilleux patrimoine bâti et vivant. Vieux raccards et granges sur pilotis côtoient les habitations typiques formées de hauts chalets (jusqu'à 6 étages), au bois de mélèze brûlé par le soleil, et quelques maisons traditionnelles aux façades peintes et fleuries. Les matériaux utilisés leur confèrent une unité et un caractère naturel les intégrant parfaitement au paysage alpin environnant. Evolène fait d'ailleurs partie des sites construits à protéger en Suisse.

Au centre, l'église paroissiale rythme l'intense vie villageoise emblématique d'Evolène. Son carnaval est l'un des plus anciens et mystérieux de Suisse. Son ambiance de petite station de ski en hiver, ses animations régulières et sa fête de la Mi-été en font un lieu prisé des amateurs d'authenticité en quête de ressourcement. Gardienne historique et culturelle du patrimoine hérensard, Evolène a préservé un héritage d'une immense richesse qui trouve son expression dans son patois (toujours en usage quotidien), son folklore (combats de reines), son habitat et son terroir (pain de seigle, fromage d'alpage, viande racée), concentrés dans son petit musée local ou à portée de main le long de sa rue centrale où se côtoient locaux et visiteurs. (AS)

... et son carnaval

A la fois une antique célébration de l'arrivée du printemps et du réveil de la nature, mais aussi un carnaval dans la plus pure tradition festive et costumée, celui d'Evolène a des origines très anciennes. Sous le couvert de masques effrayants, les jeunes du village s'en donnent à coeur joie dès le 6 janvier, soir de l'Épiphanie, jusqu'à Mardi gras. Ce sont les «Peluches», des créatures bestiales et pestilentiennes (car affublées de peaux de bête non tannées), qui sèment les premières le chaos partout où elles se trouvent. Elles sont les maîtres du village et chassent les mauvais esprits de l'hiver responsables du manque de nourriture, des avalanches et des maladies. Rien ne leur résiste quand elles errent dans les ruelles munies de leurs sonnettes assourdissantes. Puis entrent en scène les «Maries», des figures caricaturales d'une vieille dame à la langue bien pendue. Affabulatrices et hypocondriaques, elles aiment s'attabler aux cafés et interpellent les passants pour leur raconter toutes sortes d'histoires tapageuses en patois local. Enfin, le dimanche de carnaval, les «Empaillés» font leur apparition. Habillés de sacs de jute remplis de plus de 30 kg de paille, ces monstres sumos envahissent la rue centrale dans un cortège affreusement poétique. Avec leur démarche singulière, leur imposante masse, leur masque en bois d'arolle et leur balai impétueux, ils représentent l'esprit des morts. Moins sauvages que les Peluches et moins bavards que les Maries, les Empaillés sont emprunts de mystère et leurs déambulations sont l'un des moments forts du carnaval d'Evolène. (AS)



Sociétés locales, vous avez la parole !

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans le bulletin d'information, publié en juin et en décembre. Vous avez un petit communiqué à faire? **Cet espace est à vous !**

FC Evolène

Ecole de football : L'académie de football du FC Evolène, c'est tous les samedi matins à 10H au Stade St-Jean. La saison se termine le samedi 8 juin et reprendra à la reprise des classes, soit le samedi 24 août jusqu'à fin octobre. Nous acceptons tous les enfants ayant débuté leur scolarité. Nous acceptons tant les filles que les garçons. Le football est universel.



Football chez les juniors garçons : En cas d'intérêt pour le football, nous t'acceptons volontiers dans nos différentes catégories de juniors. Viens apprendre à jouer et t'amuser en équipe. Il existe différentes classes de juniors selon les âges, allant du début de la scolarité jusqu'à 18 ans.

Football Féminin : Le football pour les filles n'est pas en reste. Débute à l'école de football avec les garçons et poursuis ton apprentissage en Juniors E voir en Juniors D. Tu pourras ensuite évoluer dans des équipes composées exclusivement de joueuses. Des projets sont en cours dans notre club afin que dès la saison 2019-2020, les filles puissent évoluer dans des équipes et championnats exclusivement féminin dès la 5H ou 6H.

Actifs : Tu as plus de 18 ans et tu désires débiter le football ou le reprendre. Nos équipes d'actifs t'accueillent avec plaisir.

Entraîneurs : Nous sommes à la recherche d'entraîneurs pour la saison qui débutera en août 2019 pour nos différentes catégories de Juniors. Sans entraîneur, les jeunes de la région ne peuvent pas évoluer. Ce rôle est très important. Le FC Evolène propose, si tu es intéressé, le financement de la formation Jeunesse et sports afin de donner des entraînements et conseils de qualités à nos jeunes ainsi qu'une rétribution considérable des subventions perçues de la part de JS.

Contacts

facebook.com/fcevolene/

François Georges, +41 79 906 33 95 - Responsable des Juniors

Steve Pralong, +41 79 672 90 34 - Président



Sociétés locales, vous avez la parole !

40

Patrouille des Aiguilles-Rouges

3ème édition : un vrai succès humain, sportif et événementiel

Après 2 éditions compliquées par les conditions nivologiques et météorologiques, la 3ème édition s'est déroulée dans un cadre exceptionnel.

Environ 500 participants ont pris part à cette course de ski-alpinisme qui relie Arolla à Evolène, et qui propose un très beau parcours alpin au cœur des glaciers.



Le comité d'organisation remercie les bénévoles, les guides, les pompiers, la police municipale, les coureurs et les partenaires pour leur engagement sans faille à cette compétition.

Vous retrouvez l'ensemble des informations sur le site www.aiguilles-rouges.ch. N'hésitez pas à visionner et à partager le teaser officiel de la 3ème édition (disponible sur le site), qui met en scène des images à couper le souffle et des témoignages passionnés. Une très belle promotion pour notre région !

L'événementiel fait partie intégrante de la plus-value touristique pour la commune. Evolène se différencie par la diversité et la qualité d'événements sportifs, culturels et ludiques organisés par des passionnés membres d'associations. Cultiver et maintenir cet esprit d'entrepreneur est essentiel pour l'attractivité de la région.

Serge Gaudin - Patrick Sierro, Co-présidents du CO

Troupe de théâtre Lè Tarkêss

Cher Public,

Votre troupe Lè Tarkêss a le plaisir de vous annoncer son nouveau spectacle : La Perruche et le Poulet de Robert Thomas! Neuf dates : 8, 9, 10 ; 15, 16, 17 ; 21, 22 et 23 novembre lors desquelles nous espérons déclencher vos rires avec cette comédie policière enjolivée à la sauce évolénarde. Vous y découvrirez vos acteurs, actrices préférés dans de nouveaux rôles aux couleurs rétro.



Les bénévoles sont les bienvenus pour mettre en place et pour ranger la salle.
Contact : 078 / 883.61.19 ou letarkess@gmail.com



Sociétés locales, vous avez la parole !

Raid Evolénard

Chère Evolénarde, cher Evolénard,
Le Raid Evolénard vivra sa 23ème édition le samedi 16.06.2019. Nous profitons de cette brochure pour vous informer des horaires de fermetures de route et nous excuser par avance des désagréments en termes de déplacement que peut générer cette manifestation.



Si le Raid Evolénard induit autant de perturbation de trafic, c'est probablement aussi l'une des manifestations qui est la plus « rassembleuse », passant quasiment au travers de tous les villages de la commune. C'est probablement grâce à cet état de fait que nous réussissons année après année à impliquer plus de deux cents d'entre vous à l'organisation de cet événement. Nous profitons pour vous remercier chaleureusement du temps que vous mettez à disposition. D'autres participent également au succès de cette manifestation en venant observer et encourager les athlètes de niveau international qui participent à notre course.

En 2021 la commune d'Evolène sera au centre de l'attention du VTT marathon puisque le Raid Evolénard décernera les titres de champion et championne d'Europe de la discipline. Dans ce cadre et dès cette année, nous espérons que les athlètes continueront d'être accueilli comme les champions qu'ils sont et que vous serez de plus en plus nombreux à venir les acclamer ! Avec cet espoir et la volonté de mettre les paysages Evolénard le plus en valeur possible, l'arrivée sera déplacée à l'Hérens Arena où nous espérons vous rencontrer nombreux !

Pour Le Comité du Raid Evolénard,
Florian Chevrier

Société de gymnastique Lè Zoyàss

Chers lecteurs et lectrices,
Votre société de gym, Lè Zoyàss, essaime depuis 33 ans des cours variés au budget très abordable. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer une 34ème année avec des nouveautés telles que R...éveil du corps de 3 à 5 ans, Yoga du soir, Yoga pour maman, papa et moi, Danse Intergénérationnelle, Danses all styles, une journée fitness gratuite le 21 septembre, quelques thés dansants et peut-être d'autres surprises ! Nous remercions les fidèles qui nous soutiennent depuis toutes ces années et nous encourageons les curieux, curieuses à venir découvrir ce nouveau programme dès la dernière semaine d'août.

Pour infos : lezoyass@gmail.com ou sur Facebook





Sociétés locales, vous avez la parole !

42

Les CIME

Russie, Équateur, Arménie, Philippines, Monténégro, Italie, Suisse. Cette année encore, Evolène va vivre pendant 5 jours au rythme enivrant des cultures du monde lors des CIME, du 10 au 15 août. La programmation permettra aux Evolénards de profiter de productions variées, que ce soit sur les scènes en plein air ou sous la halle de fête. Ils pourront y côtoyer les artistes et partager des moments uniques à la découverte des traditions de ces peuples de montagne.



ESPACE VIP PROVINS

Vous souhaitez vivre le festival de manière différente ? Le nouvel ESPACE VIP PROVINS a été imaginé pour vous ! En famille ou entre amis, entre collègues ou avec des clients, profitez d'un repas et d'un apéritif immergé dans le festival, d'animations exclusives et d'emplacements privilégiés et vivez les CIME de l'intérieur.

BILLETS ET ABONNEMENTS

Vous pouvez acheter vos places sur notre billetterie en ligne ou auprès de l'office du tourisme. Afin de ne rien manquer, réservez vite votre abonnement qui vous donnera accès au spectacle d'ouverture, au spectacle thématique et aux deux soirées de galas. Le gala de clôture du 15 août ainsi que le cortège sont vendus séparément.

STAFF

Les CIME ne pourraient avoir lieu sans le soutien de ses bénévoles. Le comité d'organisation espère pouvoir une nouvelle fois compter sur l'engagement des Evolénards. Intégrez le staff des CIME et venez mettre à disposition votre bonne humeur et vos compétences pour le montage et le démontage, la billetterie, le service aux bars ou pour les repas.

Intéressé ? Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site internet.

Contactez-nous sur info@cime-evolene.ch

Billetterie, programmation et toutes les informations sur www.cime-evolene.ch





Sociétés locales, vous avez la parole !

#ENCOSTUME Soyons tous porteurs de nos traditions!

La fête à Evolène, si c'était en costume?

«Légitime désir de rester eux-mêmes, les jeunes Evolénards ont décidé que trop de costumes dormaient dans les greniers.»

Après la superbe journée du Patrimoine organisée par l'école le 19 mai dernier, ne rangeons pas les costumes au grenier. Un été haut en couleur et en occasions de le porter nous attend :

21 juillet	Rubotà à Evolène	
31 juillet	Fête nationale à Evolène	
1er août	Fête nationale aux Haudères	
1er août	Grand Marché des Haudères	
5 août	Marché villageois à La Sage	
10 au 15 août	Célébrations Interculturelles de la Montagne à Evolène	
15 août	Fête de la Mi-Eté à Evolène	
5 -8 septembre	Rencontre de l'Espace Mont-Blanc Collon Trek & Combat de Reines international	
15 septembre	Marché gourmand	



Nous nous réjouissons de vous voir en costume et de vous retrouver sur notre Page Facebook pour plus d'informations !

Groupe d'art traditionnel Arc-en-ciel

L'Arc-en-Ciel recrute !

Cet automne, le groupe d'art traditionnel Arc-en-Ciel commence la formation de nouveaux danseurs et danseuses. Il nous manque notamment quelques danseurs pour accompagner nos futures danseuses en formation.

Vous aimez danser ? Vous avez envie d'apprendre à danser ?
Vous avez envie de passer de bons moments en société ?

Peut importe votre âge, nous nous réjouissons de vous accueillir parmi nous.
Intéressé(e) ? Contactez Charlotte Jacquérior au 079 574 41 39 ou
par mail : direction@arc-en-ciel-evolene.ch





L'office du tourisme vous informe

44

L'équipe d'Evolène Région Tourisme vous propose un joli cocktail de nouveautés pour cet été. En plus d'un programme d'événements très fourni, plusieurs projets sont en cours de réalisation. Voici le sommaire de ce qui vous attend dans la lecture de ces prochaines lignes :

- Bilan de l'hiver 2018/2019
- Top Events été 2019
- Projets de l'été
- Collaboration avec la commune pour les infrastructures
- Etat des lieux de la structure Val d'Hérens Tourisme

Bilan de l'hiver 2018/2019

NORDIC ARENA

La grande nouveauté de cet hiver a été la mise en avant de l'Hérens Arena par la création de la marque "Nordic Arena", le but étant de regrouper en ce lieu plusieurs activités nordiques.

Les nombreux adeptes de ski de fond ont pleinement profité d'une boucle éclairée de 1.5 km reliant le Camping de Mollignon à la Nordic Arena, en plus de la piste « standard » entre Evolène et Les Haudères et celle d'Arolla. Les vestiaires, les toilettes et les douches à disposition ont été appréciés, de même que les parkings à proximité.



Grâce à la communication faite autour du biathlon, de nombreux amateurs se sont initiés à cette pratique cette année. En démarchant écoles et entreprises, plusieurs groupes ont réservé une initiation, à l'instar du Cycle d'Orientation d'Hérens.

De nombreuses animations pour petits et grands ont également vu le jour aux abords de ces infrastructures. Le point d'orgue restera sans aucun doute l'organisation d'un Laser Game au centre de l'Arène. L'événement a connu un franc succès auprès des jeunes notamment.

La région a ainsi profité d'une belle visibilité grâce à ce nouveau produit avec la parution de plusieurs articles dans le Nouvelliste, un reportage sur Canal 9 et un nombre considérable de spots radio sur Rhône FM.

Nous tenons sincèrement à remercier les propriétaires et exploitants pour la mise à disposition des terrains durant tout l'hiver ainsi qu'au Camping de Mollignon pour l'accès libre aux vestiaires, aux douches et aux toilettes.

SENTIER DES TRACES

Rattaché à la Nordic Arena, le sentier des Traces mettait à l'honneur la faune locale sur un tracé reliant Mollignon à La Forclaz. Mais pas seulement ! Il avait également pour objectif de renforcer le lien entre les villages de la commune. On pouvait ainsi y contempler l'architecture authentique qu'offrent les villages des Haudères, de La Sage et de La Forclaz.

À travers 16 panneaux didactiques, les randonneurs à raquettes pouvaient reconnaître les traces d'animaux laissées



L'office du tourisme vous informe

dans la neige mais aussi se rendre compte de la richesse biologique de notre région. Loups, renards, cerfs, chevreuils, chamois et bien d'autres, mènent un gigantesque ballet avec comme scènes forêts, clairières et alpages.

Ces danseurs de l'ombre ont créé un engouement médiatique qui a permis à notre région de se faire remarquer. Couleurs Locales et Le Nouvelliste s'y sont intéressés.

Ce sentier sera présent l'hiver prochain quelque part dans notre belle vallée, n'hésitez pas à venir le découvrir par vous-même et à en parler autour de vous.

MAGIC PASS

Le ski alpin a également été mis à l'honneur cet hiver grâce à l'entrée de L'Espace Dent-Blanche dans le Magic Pass. De bonnes conditions d'enneigement et une météo favorable ont permis d'attirer de nombreux adeptes de glisse dans la région. Le bilan général de cet hiver est bon avec une augmentation des journées skieurs dans la commune.

Nous avons profité de la visibilité « Newsletter Magic Pass » pour promouvoir les événements organisés sur nos différents domaines : sculpture sur neige, cours DVA, ambiance musicale sur les terrasses, journées à thème et autres ont trouvé écho au travers de cette communication.

Nous tenons à remercier les écoles suisses de ski, le ski club et les remontées mécaniques pour leur bonne collaboration tout au long de l'hiver.

Top Events été 2019

**Top Events
de l'été**



Raid Evolénard, course VTT	16.06
Inalpes, montée à l'alpage	Fin juin
Rencontre du livre de montagne	5.07 - 7.07
Marché hebdo des Haudères	18.07 - 22.08
Festival de musique La Sage	11.07 14.07 26.07 4.08
Marché d'Evolène	21.07
Festival classique des Haudères	27.07 - 3.08
Fête nationale Suisse	31.07 - 1.08
Grand marché des Haudères	1.08
Marché artisanal de la Sage	4.08
CIME	10.08 - 15.08
Festival international de folklore	
Fête de la mi-été	
Grand Raid, course VTT	24.08
Rencontre de l'Espace Mont-Blanc	5.09 - 8.09
Collon Trek, course transfrontalière	
Combat de Reines international	
Marché gourmand	15.09

www.evolene-region.ch

info@evolene-region.ch

+41 27 283 40 00



L'office du tourisme vous informe

Projets de l'été 2019

46

• Un nouveau sentier didactique sur Les Rocs

Le sentier contemplatif verra le jour cet été et se situera entre les villages de la Sage et de Villaz. Il a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine bâti (architecture des maisons et des chapelles) tout en amenant une nouvelle expérience aux visiteurs.

• Sentier "Résonance" entre Les Farquès et le Lac d'Arbey

Cette année, l'exposition en plein-air se situant entre Les Farquès et le Lac d'Arbey prendra des airs de tradition évolénarde en accueillant le Carnaval. Mais n'ayez crainte, vous ne serez pas pourchassés par d'étranges créatures.

Nous vous remercions de privilégier les transports en commun afin de respecter la tranquillité des habitants des hameaux de La Giette et des Farquès.

Ce sentier peut être parcouru dans les deux sens.

• Mise en avant des hauts lieux telluriques

Dans notre région, de grandes forces telluriques sont présentes. Autrement dit, l'énergie terrestre mesurée - par le mouvement des plaques tectoniques et par la présence de failles - témoigne d'une grande richesse géobiologique.

Tout cela est encore bien méconnu et pas assez mis en valeur. C'est pourquoi, nous travaillons sur la conception de matériel informatif ainsi que sur l'organisation de balades accompagnées par des géobiologues.

• Digitalisation des sentiers didactiques

Cette année, Evolène Région Tourisme digitalise ses sentiers didactiques. Ils seront référencés sous l'onglet "Tourisme" de l'application communale.

Le premier à bénéficier de cette mutation digitale sera le sentier des marmottes. Pour rappel, l'Office du Tourisme l'avait inauguré durant l'été 2018. Cet itinéraire de 311m de dénivelé, dessine une boucle de 4 km au-dessus du village d'Arolla. C'est "Mio", petit marmotton, qui accompagne les familles et autres amoureux de la nature le long de 12 panneaux didactiques relatant sa vie.

Le suivant sur la liste sera le sentier Histoire d'eau - relatant la fabuleuse épopée humaine autour de la construction du barrage de la Grande Dixence. Pour rappel ce sentier se situe dans le val d'Arolla.



Finalement cette évolution s'étendra aux nouveaux sentiers réalisés durant cet été.



L'office du tourisme vous informe

• Pass Été

Le Pass Été sera reconduit sur le modèle du Pass Hiver en collaboration avec les 2 autres Offices du Tourisme du Haut Val d'Hérens, soit Saint-Martin et Hérémenche.

Disponible gratuitement pour les propriétaires de résidences secondaires et pour les hôtes passant au minimum deux nuits dans la région, il vise trois axes : Mobilité ; Activités sur la Vallée ; Activités en plaine.

Nouveauté cet été : offre sur la mobilité dans la commune.

• Carport solaire

En collaboration avec la HES-SO Valais, ESR, Solartechnology, le Triage forestier d'Evolène et la commune, le concept "Green Mobility Val d'Hérens" prendra un virage important avec le projet de construction d'un carport solaire à Evolène.

En plus de l'image innovante que cela renvoie, cette nouveauté offrira à nos visiteurs un espace de recharge pour les véhicules et les vélos électriques.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la stratégie pour développer la mobilité douce dans la vallée.

Qu'est-ce que le concept de "Green Mobility" ?

L'association des hôteliers de la vallée et les structures touristiques du Val d'Hérens, dont Evolène Région Tourisme, se sont associés il y a quelques années afin d'offrir un service de mobilité. Les visiteurs ont la possibilité de parcourir le Val d'Hérens à bord de différents véhicules

électriques selon la formule "Pay What you Want". Les utilisateurs participent ainsi activement à notre action de mobilité écologique et à la préservation de nos paysages naturels et uniques.

• Réalisation d'un topo guide escalade

La mise en valeur de nos voies d'escalade et de la via ferrata sera faite par la création d'un topo guide sur la région d'Evolène. Plusieurs photos et vidéos seront également réalisées pour promouvoir cette activité.

Infrastructures

Plusieurs problématiques ont été abordées lors de nos séances de groupe de travail avec la commune. C'est notamment le cas de l'état des places de pique-nique et des bancs situés sur le territoire communal ainsi que du manque de toilettes publiques dans les lieux hautement fréquentés.

• Référencement des places de pique-nique et des bancs

En collaboration avec la commune, un travail de référencement des places de pique-nique ainsi que des bancs a été réalisé. L'objectif étant de vérifier l'état de ces infrastructures avant chaque été en établissant une fiche d'entretien. Une rénovation sur plusieurs années du matériel endommagé est prévue.



L'office du tourisme vous informe

Toilettes publiques en altitude – Etude en cours

Les randonneurs étant toujours plus nombreux, le problème des déchets naturels est devenu bien réel. C'est pourquoi, nous tentons de trouver des solutions réalistes afin de préserver nos hauts-lieux touristiques. Une étude sur la possibilité de placer des toilettes sèches est actuellement en cours.

A court terme, nous tentons de trouver des moyens de sensibiliser les randonneurs à la préservation de ces lieux.

Etat des lieux de la structure Val d'Hérens Tourisme

Comme vous l'avez sûrement vu dans les médias en début d'année, les communes de Vex et de Mont-Noble n'ont pas souhaité s'engager dans une nouvelle convention touristique liant les 5 communes de la vallée. La structure Val d'Hérens Tourisme a donc formellement pris fin au 31 décembre 2018.

Domiciliée dans l'ancienne poste d'Eu-seigne, cette structure fondée à l'occasion du projet de Parc Naturel Régional puis réformée plusieurs fois pour assurer la promotion de la vallée peinait à convaincre. Les partenaires touristiques de la vallée lui doivent pourtant de nombreuses réussites :

- Une marque bien implantée et bien communiquée, adoptée par de très nombreux prestataires touristiques hé-

rensards (verres, tentes, parasols, goodies...)

- Une identité forte, forgée sur les atouts de la vallée : Nature, authenticité, humain.
- Une mise en valeur des produits du terroir à travers le label « Val d'Hérens »
- Des produits touristiques fédérateurs comme le Tour du Val d'Hérens ou l'offre Raclette au pays des reines.
- Des actions marketing intéressantes (Spots TV, présence sur des foires, etc...)
- De bons contacts avec les organes touristiques officiels comme Valais Wallis Promotion ou Suisse Tourisme.
- L'accueil de nombreux journalistes et bloggeurs entraînant de très nombreux articles et reportages et offrant une belle visibilité de notre région à moindre frais.

Conscients des avantages permis par ce partenariat intercommunal, les autorités politiques et les responsables des organes touristiques d'Héremence, St-Martin et Evolène ont décidé de poursuivre et même d'intensifier leurs collaborations.

Des rencontres très régulières ont permis d'avancer rapidement. Une nouvelle convention, l'attribution d'un budget commun, la mise en place de coopérations plus efficaces entre offices du tourisme, l'attribution d'un mandat pour la communication digitale et l'engagement de Florian Pannatier en tant que responsable pour le marketing et la coordination des 3 destinations ont été réalisés en moins de deux mois.

Désormais, sous le nom de Val d'Hérens Tourisme, ne se trouve plus une structure touristique indépendante comme auparavant mais bien l'association de St-Martin



L'office du tourisme vous informe

Tourisme, Hérémece Tourisme et Evolène Région Tourisme. Coopération et partage de compétences sont les bases de ce nouveau départ.

Les objectifs de « Val d'Hérens Tourisme 3.0 » sont les suivants :

- Garder les éléments positifs de l'ancienne structure Val d'Hérens cités ci-dessus.
- Coordonner les nouveaux projets communs comme l'Espace Alpes Trail Val d'Hérens dont l'application est désormais disponible sur les différents stores ou le Pass été.
- Déléguer la promotion auprès des clients « habitués » aux OT locaux et cibler la communication vers les nouveaux clients potentiels.
 - En améliorant les outils d'information : Site internet, brochures, applications.
 - En passant de la valorisation d'un « décor » à la promotion et la vente de véritables « expériences » à vivre dans la région : La nature intacte est un décor mais une randonnée accompagnée est une expérience. Notre patrimoine bâti est un décor mais la visite d'une maison ancienne avec un habitant est une expérience.
 - En mettant en avant uniquement les

thèmes sur lesquels on est meilleur que les autres.

- En devenant la destination référence en Valais sur le thème « Patrimoine / terroir ». Quelqu'un qui souhaite découvrir un lieu authentique en Valais doit être redirigé chez nous.
- Valoriser chaque passage dans la vallée en trouvant des stratégies qui encouragent les hôtes à visiter plusieurs lieux lors de leur venue et à dépenser plus lors de chaque visite. Le client qui monte à la Grande Dixence ne devrait pas quitter la vallée avant d'avoir découvert d'autres lieux et celui qui fait du ski de randonnée devrait au moins manger un morceau de fromage local avant de repartir.

Le tourisme est terriblement important. C'est la venue de visiteurs dans notre région qui permet à toute notre économie de fonctionner.

Nos hôtes sont fidèles mais vieillissants. Il est indispensable pour nous d'attirer de nouveaux clients et il n'y a qu'ensemble que nous pourrions y arriver !

Infos et contacts de la structure :

Val d'Hérens Tourisme
florian.pannatier@valdherens.ch
www.valdherens.ch



Adresse : Place de Clos Lombard 6, 1983 Evolène

Tél. : +41 (0)27 283 40 00

Adresse mail : info@evolene-region.ch

Site internet : www.evolene-region.ch



Remontées mécaniques

Cette page a été mise à disposition des sociétés de remontées mécaniques afin de vous informer des actions en cours.

PROJET DE TELECABINE LANNAZ – CHEMEUILLE

Par Télé-Evolène

Suite à l'article paru dans la revue communale en décembre 2018, Télé-Evolène souhaite informer la population sur l'avancement du projet de la télécabine Lannaz – Chemeuille.

Pour rappel, le projet s'inscrit dans les axes prioritaires suivants :

- Il permet le développement d'un tourisme 4 saisons
- Il contribue au maintien de l'habitat décentralisé et à la création de valeur ajoutée
- Il permet des synergies entre les différents acteurs touristiques
- Le projet a un impact économique sur la région sans recourir au tourisme de masse
- Le projet permet une valorisation du patrimoine bâti (commerces, résidences principales et secondaires)
- Le projet doit s'autofinancer à moyen terme

En janvier 2019, le projet a été présenté aux actionnaires de Télé-Evolène SA dans une salle de cinéma bondée. Les retours ont été très positifs. Les propriétaires de résidences secondaires présents ont relevé la pertinence du projet en adéquation avec l'image « 4 saisons » qu'ils ont d'Evolène et le fait qu'Evolène n'a plus rien entrepris depuis de nombreuses années au niveau des infrastructures touristiques. Le processus d'autorisation de construire de la télécabine est toujours en cours.

En février 2019, une séance a été organisée pour traiter l'opposition commune du WWF et de la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SLFP). Les opposants étaient représentés par Mme Marie-Thérèse Sangra secrétaire du WWF Valais, M. Roman Hapka directeur suppléant de la SLFP et par Me Raphaël Dallèves. Les associations souhaitent à travers le projet de télécabine participer à la planification touristique de l'ensemble de la commune et auraient souhaité être intégrées dès le début du projet. La séance s'est déroulée en toute courtoisie et une séance est prévue prochainement pour discuter d'une éventuelle collaboration.

Entre temps, Télé-Evolène SA a reçu les derniers préavis de la Confédération et de l'Etat du Valais. Une séance a été organisée avec le Canton pour discuter des compléments à fournir concernant notamment l'aménagement du territoire et la politique touristique de la commune. Selon la discussion, il est tout à fait envisageable de réaliser le projet en 2020, en fonction des compléments à fournir qui relèvent de la compétence communale.

En fonction de l'avancement du processus d'autorisation de construire, Télé-Evolène SA organisera une présentation du projet à l'ensemble de la population.

Avec l'entrée dans le Magic Pass, la saison 2018-2019 a été particulièrement réjouissante pour les remontées mécaniques de l'Espace Dent-Blanche avec une augmentation des journées skieurs de quelques 20%.

Avec le soutien de nos autorités communales, de la population et de nos partenaires touristiques, nous pourrions réaliser ce projet et ainsi offrir des retombées économiques dans notre région pour les 30 prochaines années au moins.



Soirée info conférence

Réchauffement climatique, fonte des glaces, dangers naturels, etc. Nous le savons, la commune d'Evolène est un territoire exceptionnel et qui suscite l'intérêt d'une multitude de scientifiques. Mais que montrent les études ? Il est temps que la population évolénarde en sache davantage. C'est pourquoi nous vous proposons une soirée d'information exceptionnelle avec un spécialiste et grand connaisseur de notre territoire, sur le thème suivant :

Le permafrost face au changement climatique :

le ciel va-t-il nous tomber sur la tête ?

Le permafrost concerne tous les terrains qui sont gelés en permanence ; il couvre de vastes surfaces en dessus de 2500 mètres d'altitude et par endroits, le terrain est gelé sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur. Bien que la glace soit peu visible, le permafrost se réchauffe et réagit au changement climatique. La couche active – les premiers mètres en surface qui dégèlent durant l'été et regèlent en hiver – s'approfondit, les terrains qui étaient scellés par la glace se déstabilisent et provoquent des chutes de pierres ou des laves torrentielles, qui atteignent parfois les voies de communication, la vitesse de déplacement des glaciers rocheux s'accélère...

Ce sont tous ces phénomènes qu'expliquera Christophe Lambiel dans sa conférence qui aura lieu

le jeudi 13 juin 2019 à 20h

**à la salle de gymnastique
du centre scolaire d'Evolène**

Ses explications seront illustrées par de nombreux exemples pris dans le val d'Hérens, qui montreront combien l'environnement de haute montagne se transforme actuellement sous l'effet de l'augmentation des températures.

Christophe Lambiel est géomorphologue et maître d'enseignement et de recherche à l'Institut des dynamiques de la surface terrestre (IDYST) de l'Université de Lausanne. Il étudie le permafrost de montagne dans de nombreux sites d'étude en Valais (région de Verbier, val d'Hérens, val d'Anniviers). Il a contribué à mettre sur pied un réseau de monitoring du permafrost en Suisse (www.permos.ch) et il est responsable de la collecte des données de plusieurs sites (col des Gentianes, Les Attelas, Pointe du Tsaté). Il a également publié une carte géomorphologique de l'ensemble du val d'Hérens.

La soirée du 13 juin est ainsi l'occasion de dialoguer avec un spécialiste des environnements de haute montagne, de comprendre les mécanismes en cours et de discuter des mesures d'adaptation.

Cette soirée est organisée par le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) de l'Université de Lausanne en collaboration avec la Fondation Maison des Alpes aux Haudères et la commune d'Evolène. La soirée est libre et une verrée sera servie à l'issue de la conférence.



Assemblée primaire

52

CONVOCATION

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 12 juin 2019 à 19h30
À la salle de cinéma d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Comptes 2018**
 - a. Présentation
 - b. Décision

- 2. Divers**

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 12 juin 2019**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 22 mai 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Narcisse Gaspoz

